

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵎⵓⵔⵓⵔ ⵉⵏ ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵎⵓⵔⵓⵔ
ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵎⵓⵔⵓⵔ ⵉⵏ ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵎⵓⵔⵓⵔ
ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵎⵓⵔⵓⵔ ⵉⵏ ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵎⵓⵔⵓⵔ
ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵎⵓⵔⵓⵔ ⵉⵏ ⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵎⵓⵔⵓⵔ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات
قسم اللغة الفرنسية

N° d'Ordre :
N° de série :

**Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de Master**

DOMAINE : Lettres et Langues Etrangères

FILIERE : Langue française

SPECIALITE : Analyse du Discours et Sciences des Textes

Titre

**Analyse argumentative du discours politique.
Le cas du discours d'investiture d'Emmanuel
Macron de 2017**

Présenté par :
M. SADOUN Rezak
Mme. HAMTACHE Yamna

Encadré par :
Mme. REKHAM Samira

Jurys de soutenance :

Présidente : Mme. SAIL Siham, MCA, Université de Tizi-Ouzou
Rapporteur : Mme. REKHAM Samira, MAA, Université de Tizi-Ouzou
Examinatrice : Mme. TACINE Fadhila, MAA, Université de Tizi-Ouzou

Soutenu le 21/02/2021

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier Madame REKHAM Samira, pour l'opportunité donnée en acceptant de diriger notre mémoire. Nous la remercions aussi pour ses observations précieuses et pour ses conseils avisés et ses encouragements.

Nous sommes reconnaissants envers Madame SAIL Siham et Madame TACINE Fadhila d'avoir accepté d'être membres du jury et les remercions pour l'intérêt qu'elles ont porté pour notre mémoire en acceptant de l'examiner et de l'enrichir par leurs favorables et précieuses recommandations, lesquelles vont certainement enrichir notre travail.

Nous sommes reconnaissants envers tous les enseignants de département de français, et particulièrement ceux que nous avons eu en Master, pour la qualité de leur enseignement, mais aussi pour le soutien qu'ils nous ont apporté dans toutes les étapes de notre parcours pour entreprendre nos études.

Nous remercions également le Service de la Formation et les bibliothécaires et plus particulièrement, *Fariza*, *Saliha* et *Djamel* qui nous ont tant aidés à faire aboutir ce dossier dans le cadre de notre projet de reprise d'études.

Nous exprimons notre gratitude à nos ami(es) et camarades de promotion pour ces années passées ensemble à l'Université, ce sont des moments inoubliables.

Nous remercions toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce mémoire et ceux qui ont pris le temps de le relire une fois réalisé.

Nous exprimons notre gratitude à nos familles, nos parents et nos amis (es) qui nous ont toujours soutenus et encouragés.

Dédicaces

Je voudrais d'une façon spéciale dédier ce mémoire à mes chers parents, qui ont œuvré difficilement pour faire de moi aujourd'hui, ce que je suis. Je leur témoigne mon grand respect, toute mon affection et ma profonde gratitude.

Que Dieu les protège et les entoure de sa bénédiction, en espérant qu'ils seront toujours fiers de moi.

A mes frères et sœurs et leurs familles.

A ma chère femme et mes deux anges Youva et Mastene : sources d'amour et de bonheur. Que Dieu me les garde.

A mes beaux-parents, leurs filles et fils ainsi que leurs familles.

A tous mes proches, amis (es) et collègues.

A ma binôme Yamna, je la remercie pour son esprit d'équipe qu'elle a montré durant la réalisation de notre travail ainsi qu'un profond respect à sa famille.

A tous mes professeurs.

A la mémoire de M. Makhlouf Mohamed.

Rezak

Sommaire

Remerciements	02
Dédicaces	03
Introduction générale.....	05
Chapitre 1 : Cadrage théorique et conceptuel de la recherche	09
1. L'analyse du discours	09
2. Les stratégies discursives	15
3. Rhétorique et argumentation	16
4. Les stratégies argumentatives de persuasion	24
5. Enoncé et énonciation	25
6. La modalisation	26
7. L'implicite	28
7. Les embrayeurs	31
8. La subjectivité	32
Chapitre 2 : Analyse argumentative du discours d'Emmanuel Macron	33
1. Etude de l'argumentation / raisonnement : <i>le logos</i>	33
2. Etude de l'argumentation « passionnelle » : <i>ethos</i> et <i>pathos</i>	40
Conclusion générale	56
Bibliographie.....	58
Table des matières	61
Annexes	64

Notre travail de recherche s'inscrit dans le vaste domaine de l'analyse de discours, et plus précisément le discours politique. Pour mieux cerner notre thème, nous nous focaliserons sur les trois registres de la persuasion Ethos/Pathos/Logos comme étant des stratégies argumentatives de persuasion.

En effet, nous allons étudier le contenu du discours d'investiture de l'actuel président français Emmanuel Macron. Pour ce faire, nous nous focalisons sur la pratique discursive de point de vue de son fonctionnement et les différents procédés rhétoriques, stylistiques et argumentatifs de persuasion mis en œuvre. Comme nous tenterons de dégager et d'exposer quelques utilités accordées au discours politique ainsi que la fonction de l'image de soi et de l'affection. Cela nous mène à s'interroger sur la nature de ces dispositifs argumentatifs et persuasifs dont ce politicien fait usage lors de son allocution. Comme nous ferons appel à quelques techniques de l'analyse de discours dans le but de mieux comprendre les méthodes du locuteur soutenant ou non l'image de ce dernier, et dont l'intention la plus probable est de rapprocher davantage son public.

Il nous semble que ce discours soumis à l'analyse fait appel à différentes stratégies discursives et argumentatives. Cela nous pousse à s'interroger sur la nature de la structuration argumentative dans le discours politique et précisément dans le discours d'investiture, ainsi que les stratégies utilisées dans chaque situation d'énonciation. De plus, afin de convaincre et persuader son auditoire et d'assurer sa place comme un gouverneur capable de gérer son peuple, le locuteur agence une série d'arguments bien enchaînés afin de gagner surtout leur confiance.

Par ailleurs, tout discours politique doit s'appuyer sur l'argumentation. Cette dernière est l'une des techniques les plus utilisées par le locuteur, dans ce domaine justement, pour convaincre son auditoire. De ce fait, l'argumentation joue un rôle prépondérant dans le discours politique dont se construit l'image du locuteur. Pour Ruth Amossy l'argumentation peut se résumer en ces moyens verbaux qu'un sujet parlant en fait usage dans le but d'agir sur les allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les points de vue qu'elle leur prête, ou simplement d'orienter leur réflexion sur un problème donné.

Quant à Patrick Charaudeau (1992), il considère l'argumentation comme une activité discursive qu'on peut définir donc dans une relation triangulaire entre un sujet argumentant, un propos sur le monde et un sujet/cible.

De ce point de vue, nous pouvons comprendre que l'argumentation dans le discours, notamment dans le discours politique, a pour objet de faire connaître une opinion pour persuader et exercer une influence sur l'auditoire en orientant ses façons de voir, de penser et en le stimulant à prendre part, à réagir ou simplement à prendre position claire.

Partant de cet élan d'idées, il paraît que l'actuel président, dans son discours d'investiture fait appel à plus d'un mécanisme linguistique et surtout à un style et à des stratégies discursives un peu particulières dans le but d'atteindre son seul et unique objectif ; de convaincre son auditoire et gagner sa confiance tout en essayant de se rendre crédible face à la population. Après quoi une série de questions nous semble s'imposer pour se poser elles-mêmes :

- Qu'est-ce qui caractérise le discours d'investiture de 2017 d'Emmanuel Macron ?
- Quelles stratégies argumentatives emploie-t-il afin de convaincre son auditoire dans ce discours politique ?
- Comment ce politicien arrive-t-il à convaincre voire à agir sur le public ?

Il paraît que le discours joue un rôle important dans la vie politique, Emmanuel Macron, ayant l'air d'un « beau parleur », le considère comme une arme qui lui permettrait d'obtenir une réaction favorable et de bénéficier d'une adhésion totale ou partielle quant à ses décisions.

Afin d'y apporter des réponses aux questions posées dans la problématique, nous avons suggéré ou proposé quelques hypothèses de sens que nous allons confirmer ou infirmer au terme d'analyse de cet énoncé. Notre choix est lié à la conception de l'argumentation même, dans le discours politique. Elles sont reformulées en tant que des stratégies discursives susceptibles de se manifester dans le discours à analyser, à savoir :

- Le contenu et la construction du discours politique d'Emmanuel Macron se distingueraient par un certain enchaînement d'idées et le recours à plusieurs procédés stylistiques qui caractériseraient son allocution, dans le but d'atteindre sa visée persuasive (logos) par exemple : les modalités d'énonciation, la subjectivité, les actes du langage et choix du lexique utilisé.

- L'actuel président français mettrait en scène des techniques et des stratégies de persuasion efficaces dans un discours d'envergure pareille comme : la rhétorique, l'argumentation et les figures de style.
- Il paraît que cet orateur, lors de son discours d'investiture, mettrait en œuvre son ethos oratoire pour adapter son image et susciter quelques émotions (pathos) chez son peuple afin de gagner la confiance et l'adhésion de celui-ci.

Nous avons choisi d'étudier et d'analyser le discours d'Emmanuel Macron, l'actuel Président de la France, énoncé le 17 mai 2017, à l'occasion de sa nomination comme le 25^{ème} Président de la République française.

En effet, le discours d'investiture est disponible sur le site de l'Elysée. Il a fait son apparition, intégrale ou adaptée, à la Une de plusieurs journaux. Comme il a été diffusé en direct sur la plupart des chaînes télévisées ainsi que sur Internet.

Etant donné que ce discours a été communiqué oralement, en ce qui nous concerne, nous avons pu nous procurer sa version écrite sur le site internet : www.elysee.fr

Ce qui attire notre attention dans tout cela, ce n'est pas la politique elle-même, mais plutôt le contenu du discours qui nous donnera la possibilité d'arriver aux résultats espérés.

A vrai dire, l'objectif de ce travail de recherche est d'étudier le discours d'investiture d'une personnalité française, en l'occurrence « Emmanuel Macron », tout en insistant sur les stratégies de persuasion qu'il transpose dans son discours en s'adressant à son auditoire après son accession à la magistrature suprême.

En effet, notre recherche se base essentiellement sur l'analyse d'un discours politique librement et objectivement choisi, ce qui le rend une matière purement originale. Un champ où la langue et la société se manifestent constamment. Par conséquent, l'accent est mis sur l'un des textes destinés à un public très large, en l'occurrence toute la communauté française.

Notre motivation quant au choix du thème est justifiée par l'importance qu'occupe tout d'abord le discours politique sur la scène internationale. Or, le discours est prononcé en français, ce dernier est considéré comme étant notre langue d'étude et de spécialité.

Notre travail s'inscrit, rappelons-le, dans le domaine d'analyse du discours dit politique. Pour que cette recherche soit menée à terme, nous avons opté pour les méthodes de l'argumentation dans le discours, adoptées principalement par Patrick Charaudeau et Ruth Amossy respectivement, dans leurs ouvrages : « *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005. » et « *L'argumentation dans le discours, discours politique, littéraire d'idées, fiction* ».

La méthode choisie se base sur une analyse argumentative du discours. Il s'agit donc de relever les moyens rhétoriques de persuasion dont Emmanuel Macron semble bien tirer parti à travers son allocution d'investiture de 2017. Ensuite de quoi nous étudierons ces différentes stratégies argumentatives déployées par le locuteur. Des réponses s'imposent à cette question que chaque citoyen est censé se poser : « Qu'est-ce qui fait que je devrais adhérer à telle ou telle valeur ? ». Car, pour tout homme politique, c'est une affaire de stratégies dans le choix et le mode de présentation des valeurs. Tout se mêle donc dans cette subjectivité. Il n'est pourtant pas rare de distinguer, dans la mise en scène du discours politique, une certaine variation d'arguments entre l'ordre de la raison et l'ordre de la passion, mélangeant ainsi logos, ethos et pathos. Si l'on veut en saisir ce qui fait la force d'influence de ces derniers, nous devons parvenir plutôt à repérer ces traits que l'analyse de discours doit s'employer. En d'autres termes, il s'agit d'une analyse approfondie de la dimension de l'argumentation de point de vue logique et affectif, dans ce discours politique.

C'est la raison pour laquelle nous allons axer la grande partie de notre analyse sur les deux aspects mis en avant par Ruth Amossy : l'aspect énonciatif et l'aspect pragmatique. C'est-à-dire que nous ferons de la linguistique de l'énonciation (énonciateur / Co-énonciataire), et de la théorie pragmatique traitant l'argumentation comme action, notre fondement théorique.

Notre travail sera scindé en deux chapitres. Le premier chapitre, nous l'entamerons par la présentation du cadre théorique de notre recherche, c'est-à-dire, les notions de base qui ont un rapport direct avec notre sujet. Le deuxième chapitre quant à lui, sera la partie pratique de notre travail. Nous le consacrerons essentiellement à l'analyse du discours, traitant notre thème de recherche, à savoir les stratégies argumentatives ici présentes dans notre corpus.

Introduction partielle

Comme nous l'avons déjà signalé, dans ce chapitre notre attention se focalisera sur les notions théoriques qui nous seront d'une grande utilité lors d'analyse. En d'autres termes, nous tenterons de définir certains concepts clefs appartenant à l'analyse du discours et/ou à la théorie de l'argumentation. Mais qu'est-ce que l'analyse du discours ?

1. L'analyse du discours

L'analyse du discours est une approche multidisciplinaire qui s'est développée en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis à partir des années 1960. Elle emprunte de nombreux concepts aux champs de la sociologie, de la philosophie, de la psychologie, de l'informatique, des sciences de la communication, de la linguistique et de la statistique textuelle ou de l'histoire. Elle s'applique à des objets aussi variés que, par exemple le discours politique, religieux, scientifique, artistique. Contrairement à l'analyse de contenu, dans sa définition traditionnelle, l'analyse de discours s'intéresse aux concepts, à la linguistique et à l'organisation narrative des discours oraux et/ou écrits qu'elle étudie.

En ce sens, l'analyse du discours est loin d'être une discipline homogène qui fait l'objet d'une définition d'un accord unanime : Dominique Maingueneau dans son article sur « *L'analyse du discours et ses frontières* » expose clairement les différents points de vue et l'ambiguïté qui peuvent bien surgir. D'où la nécessité voire l'obligation d'établir, aussi clair que possible, ce qu'on entend par cette désignation à chaque fois qu'elle est évoquée.

Certes, il est question de l'hétérogénéité du discours, mais surtout de celle de la présence implicite ou non d'une autre voix dans le discours, d'un Autre. Selon Maingueneau, toute argumentation suppose un Autre avec lequel se met en place un dialogue. Cet Autre conditionne la production du discours, et y installe quelque hétérogénéité. Les marques de cette présence, de ces rapports d'influence, de cette hétérogénéité qu'on cherche donc à étudier, tels les indices de polyphonie, ou même des études sur des mots tels *mais, car, finalement, alors, etc.*

Pour ce même théoricien : « *l'analyse du discours n'a pour objet ni l'organisation textuelles en elle-même, ni la situation de communication, mais le dispositif d'énonciation qui*

lie une organisation textuelle et un lieu social bien déterminé ».¹ Car pour lui, le langage est traversé d'enjeux subjectifs et sociaux.

1.1. La notion du discours

La grande extension de ce concept le rend un peu difficile à appréhender vu sa complexité et son ambiguïté dans le domaine des sciences du langage. Tantôt il est synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt désigne un message pris globalement. Puisque plusieurs disciplines le revendiquent comme objet d'étude, il est devenu l'objet de multiples définitions en fonction de l'angle sous lequel il est envisagé. Tantôt synonyme de parole ou de texte, opposé à langue, pris au-delà de la phrase, les assimilations ne tarissent pas.

En effet, le discours est un ensemble de textes qui se rattachent à leurs contextes d'apparition. Sarfati le définit d'ailleurs, comme suit : « *Le discours est l'objet de connaissance de l'analyse du discours, désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production (...) un discours inclut les genres à partir desquels des textes sont produits* ».²

Dans la *Rhétorique* d'Aristote, le terme *discours* prend le sens de communiquer (parler ou écrire) où un locuteur prend en compte l'existence de celui à qui il s'adresse, en essayant d'agir sur son esprit avec raison. Pour ce philosophe le discours c'est la capacité d'utiliser de techniques et de stratégies dans un but persuasif : « *Parler c'est mobiliser des ressources verbales dans un ensemble organisé et orienté* »³

Pour Benveniste qui, considéré comme le pont du passage de la linguistique de la phrase à celle du discours, définit ce dernier « *comme tout énonciation supposant un locuteur et un auditeur chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* »⁴.

« *La notion du discours est tellement utilisée parce qu'elle est le symptôme d'une modification dans notre façon de concevoir le langage, pour une bonne part cette modification*

¹ MAINGUENEAU. D, 2016, *Analyse des textes de communication*, Paris, Armand Colin, P. 38.

² SARFATI. G, E, 2007, *Elément d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, P. 16.

³ AMOSSY. R, 2006, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, P. 9.

⁴ MAINGUENEAU. D, 2016, *Analyse des textes de communication*, Paris, Armand Colin, P. 242.

résulte de l'influence de divers courants des sciences humaines qu'on regroupe souvent sous l'étiquette de pragmatique »⁵.

Bien entendu, l'émergence du terme *discours* pour la première fois par Z. S. Harris (1952) était dans le sens de l'extension des éléments transphrastiques, ce qu'on appelle (la linguistique textuelle), c'est-à-dire une suite de phrases agencées sous forme linguistique. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il avance que : « *le discours est comme un tout spécifique consistant en une séquence de formes linguistiques disposées en phrases successives* ».⁶

Or, pour le *Dictionnaire d'analyse du discours*, le terme discours a été le rond-point des anciennes disciplines. Maingueneau et Charaudeau attachent le discours à la relation entre texte et contexte « *loin de la pragmatique l'interprétation passe au niveau de la phrase* ». Pour eux l'analyse du discours, c'est « *l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles* ».⁷ Et, apparemment, c'est « *la discipline qui étudie le langage comme activité ancrée dans un contexte produisant des unités transphrastiques* »⁸ ajoutent-ils.

Le discours est vu comme « *une pratique socio-discursive impliquant la dimension sociale, historique, idéologique et psychologique du sujet parlant* ».⁹ De ce fait, les locuteurs, pour être plus persuasifs, devraient partager les mêmes savoirs cognitifs, le même espace social, les mêmes traditions et la même culture que l'auditoire pour qu'il y ait une certaine conjugaison de leurs points de vue (adhésion).

S'il est difficile de circonscrire le discours à travers cette diversité de définitions, il y a néanmoins une évidence ; le discours peut être défini comme une unité linguistique, mais il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles. Aussi que, concluons-nous, le discours implique un acte langagier d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Le discours est, donc, une unité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

⁵ MAINGUENEAU. D, 2016, Op.cit., P. 38.

⁶ SARFATI. G, E, 2007, Op.cit., P. 12.

⁷ CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, P. 42.

⁸ Ibidem.

⁹ KENNICHE. R, 2008, *Etude des procédés argumentatifs présents dans le discours de Sid-Ahmed Semiane*, mémoire de magister, Université de Bejaia, P. 14.

1.2. Les types de discours

Selon Kherbouche Ghouti,¹⁰ le discours peut être :

Pédagogique : quand le lecteur fait appel à des procédés de renforcement comme la répétition.

Didactique : quand le lecteur entend faire la leçon à son interlocuteur il se présente alors comme étant celui qui "sait".

Perspectif : quand le lecteur adopte le ton du conseiller ou dicte des comportements à adopter.

Mais le discours est profondément :

Subjectif : le discours est toujours celui d'un sujet individuel ou collectif, qu'il s'agisse de discours médiatique ou scientifique. Il est pris en charge par une instance. La notion de discours désincarné n'est pas envisageable.

Dialogique : parler, c'est parler à quelqu'un. Le locuteur en situation de discours postule nécessairement un locuteur, contrairement à l'idée admise le monologue n'est pas monologique. En tant que discours, il est dialogique.

Polémique : le discours est une arme de combat. Il doit son existence à un état de réalités à construire qu'à partir de réalités à déconstruire.

1.3. Le dialogisme

Le mot dialogisme est souvent associé voire confondu avec celui de polyphonie. C'est un concept développé par Mikhaïl Bakhtine, philosophe et théoricien russe. Selon lui « *le dialogisme est l'interaction qui se constitue entre le discours du narrateur principal et les discours d'autres personnages, ou entre deux discours internes d'un personnage* ». ¹¹

C'est « *un concept emprunté par l'analyse du discours au cercle de Bakhtine, et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires* ». ¹²

¹⁰ KHERBOUCHE. G, *Discours et Interactions en classe de langue* [en ligne]

¹¹ Wikipédia.

¹² CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2002, Op.cit., P. 175.

Autrement dit, le dialogisme est un discours rapporté que le narrateur emploie dans sa narration. La quasi-totalité du langage humain contient une part de dialogisme. C'est une notion très présente dans tout discours, oral ou écrit soit-il. Ce que Charaudeau et Maingueneau soulignent d'ailleurs : « *le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense* ». ¹³

En d'autres termes, le dialogisme est cette influence réciproque entre les discours de l'énonciateur et l'énonciataire, qui se manifeste par la pluralité de voix. Quant à la polyphonie, concept « (...) *emprunté au champ musical par métaphore, consiste à faire entendre la voix d'un ou plusieurs personnages aux côtés de la voix du narrateur, avec laquelle elle s'entremêle d'une manière particulière, mais sans phénomène de hiérarchisation* ». ¹⁴

Il est question de la pluralité des voix dans un discours, notamment dans le discours politique. Il est indispensable, nous paraît-il, de décrire les stratégies argumentatives, tant que ce genre de discours, répétons-le, en exploite assez. L'auteur y recourt afin de se légitimer par rapport à ses prédécesseurs, d'attirer son auditoire dans le but de le convaincre à rejoindre son point de vue.

1.4. Le discours politique

Vu son importance sur la scène politique, il est l'un des discours les plus analysés. Ce qui nous mène à se demander ce que le discours politique veut bien signifier ou cacher.

Quand une personnalité politique annonce son discours, en cas de candidature, démission ou autres occasions, elle recourt à l'argumentation en vue de convaincre ou de persuader le public visé.

Dans cette optique, Rodolphe Ghiglione dépeint le discours politique en le considérant comme étant le « *discours d'influence, produit dans un monde social [dont l'intention est] d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire* ». ¹⁵ Pour le même auteur, ce genre de discours apparaît comme le lieu le plus adéquat aux situations conflictuelles entre les

¹³ CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2002, Op.cit., P. 175.

¹⁴ BOECK. D, & LARCIER. S, A, 2005, *Dialogisme et Polyphonie*, Bruxelles, Duculot, P. 23.

¹⁵ GHIGLIONE. R, 1989, *Je vous ai compris : Ou, l'analyse des discours politiques*, Armand Colin, Paris, P. 09.

citoyens et l'Etat, ou entre l'Etat et les forces politiques. Bref, aux yeux des citoyens, la situation sociale et politique est souvent définie par son biais.

Manifestement, la finalité et la fonction de tout discours politique est d'arriver, par quelques stratégies en relation étroite voire en provenance directe de la rhétorique et de l'argumentation, à convaincre ou à persuader un groupe social structuré sur le plan politique, afin de prendre une décision bien déterminée. Parce qu'un politique crée une réalité sociale par son discours et tente d'imposer sa propre conception. Loin de dépeindre le monde ou de chercher à prouver quelque chose par quelques suggestions souvent préconnues par le public, l'enjeu de tels discours est plutôt de persuader par une certaine réalité un certain auditoire. C'est ce qu'on entend appeler par « l'évidence subjective ».

1.5.Le discours d'investiture

Pour Christian Le Bart (1998), discours d'investiture relève de ce genre dit politique, à la condition qu'il permet une certaine organisation d'arguments avancés et qui semblent d'une objectivité et d'une universalité remarquables, basées essentiellement sur des lois logiques en plus de celles de la nature, afin d'effectuer leurs tâches fondamentales consistant à instruire, à convaincre et à persuader. D'après Alice Krieg-Planque, c'est un genre qui peut être défini comme une forme sociohistorique d'expression, orale ou écrite, caractérisée en particulier par des usages sociaux et par des normes langagières collectivement reconnues et intériorisées.

Il est à noter que ce genre de discours est très abondant en argumentation. Ce genre peut prendre la signification d'institution, cela peut se traduire par un univers représentatif où les leaders politiques officialisent leurs allocutions devant les différents moyens d'information et le grand public. Ceci dit que l'instance du discours est dotée d'une position ayant droit le permettant de faire la déclaration d'un discours de telle envergure, ce qu'on appelle la légitimité démocratique. D'ailleurs, cela devient un rituel depuis la naissance de la Cinquième République, le discours d'investiture est rattaché à ses circonstances d'apparition très habituels et est ordinairement déterminé selon des indices adaptés à la situation, comme les décors, la cérémonie solennelle, le protocole strict, etc. il paraît que le but principal est d'émettre un faire-part qui lie et rassemble le peuple autour du chef de l'Etat mandataire.

Toutefois, et avant de se tourner vers l'étude des termes : argumentation et analyse argumentative qui fondent notre recherche, nous avons jugé utile d'introduire, tout d'abord, la notion de rhétorique en se référant aux travaux d'Aristote.

2. Les stratégies discursives

Pour savoir ce que c'est que « stratégies discursives », il faut définir chaque notion à part. En outre, il est nécessaire de garder en mémoire que, ce sont les stratégies qui appartiennent au discours. Mais, que désigne-t-on enfin par le terme stratégie ?

Dans leur dictionnaire de stratégies, Montbrial Thierry et Jean Klein mettent au clair que « *la stratégie, ne s'occupe que de l'action humaine finalisée, volontaire et difficile* ». ¹⁶ Selon ces mêmes auteurs, d'abord *finalisée*, puisqu'elle identifie avec une certaine précision des finalités ou des visées vers lesquelles elle tend ; ensuite *volontaire*, c'est pour dire que la volonté de l'unité active constitue une modalité décisive pour l'accomplissement du projet tracé ; enfin *difficile*, tant que cette modalité exige un certain effort durable afin de surpasser des entraves, des difficultés parmi lesquelles des opposants ou des concurrents qui, peuvent être imposants, répandre le doute, en tous les cas même pendant un moment, au cours de l'épreuve.

Cela explique combien la coexistence des trois critères définitoires, déjà cités, est primordiale dans la stratégie. En d'autres termes, ces auteurs soutiennent qu'en cas d'absence de l'un de ces indices, cela peut donner lieu à une certaine confusion de l'énoncé voire un « abus du langage ».

De fait, en analyse du discours, le terme stratégie est directement lié aux éventuels choix des différentes instances en situation communicationnelle. Néanmoins, tout triage linguistique se voit stratégique tant qu'il exclue d'autres choix envisageables.

En effet, le mot « *stratégie* » est ainsi défini par P. Charaudeau et D. Maingueneau : « *toute action menée de façon coordonnée pour atteindre un certain but* » ¹⁷. Dans ce sens, c'est une façon d'organiser ses idées dans le but de parvenir à ses fins.

¹⁶ THIERRY. M, & KLEIN. J, 2006, *Dictionnaire de stratégie*, in Bertin, Erik. "Penser la stratégie dans le champ de la communication. Une approche sémiotique", [En ligne].

¹⁷ CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2002, Op.cit., P. 548.

Seulement, Patrick Charaudeau de son côté, souligne que le locuteur ne peut effectuer sa sélection en dehors de cet univers où se manifestent trois types de stratégies : stratégie de légitimation, stratégie de crédibilité et stratégie de captation.

2.1.Stratégie de légitimation

Ce type de stratégies résident dans la mise en œuvre d'une position de pouvoir à partir duquel le discours s'oriente. En deux mots, le sujet parlant essaie de se forger une certaine domination ou omnipotence, pour légitimer son discours.

2.2.Stratégie de crédibilité

Ce type de stratégies repose sur la démonstration d'une part de vérité qui donnerait au discours un aspect plausible. Dans l'élaboration de ces stratégies, celui qui tient la parole se place en juge, examinant ainsi son propre discours d'un œil critique, et en extrait les niveaux de véracité.

2.3.Stratégie de captation

Ces stratégies visent en de manipulations de séduction mises en place pour avoir l'adhésion de l'allocutaire en créant en lui l'utopie d'être partie prenante d'une idéologie, d'un parti ou d'une tendance.

3. Rhétorique et argumentation

3.1. La rhétorique

Le mot rhétorique désigne selon Aristote « [...] *le pendant de dialectique et de l'argumentation* »¹⁸. Cela veut dire que, la rhétorique est l'outil permettant à l'être humain de trouver les stratégies nécessaires qui lui sont utiles à persuader son public. D'ailleurs, on considère souvent la rhétorique comme l'art de persuader par excellence par le langage : les figures de style en est le meilleur exemple à citer, comme nous aurons l'occasion de le voir un peu plus loin. Quoi qu'il en soit, c'est la définition que les Grecs lui consacraient comme "*technique oratoire*". « *La rhétorique aujourd'hui, est surtout l'étude organisée de la manière*

¹⁸ MEYER. M, *Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 2 | 2009.

dont un discours, parlé ou écrit, agit sur les esprits ». ¹⁹ Autrement dit, la rhétorique est une arme entre les mains du celui qui parle, lui permettant de dicter son opinion sur son public visé par quelques techniques.

Pour Van Elslande, tout discours rhétorique, pour être efficace, doit obéir à certains principes communs aux trois genres, (délibératif, judiciaire ou épideictique). Ce sont des opérations rhétoriques nécessaires pour toute production discursive pertinente :

- L'invention ou la recherche des arguments (art de trouver des arguments) : *ethos, pathos* et *logos*.
- La disposition ou le plan du discours (art d'organiser les arguments).
- L'élocution ou la recherche d'un style (art d'enrichir la parole à l'aide des figures).
- La mémoire (technique de mémorisation du discours).
- Et enfin l'action (art de la parole et de sa gestuelle).

Il est à noter que les deux dernières parties, consistant à l'animation du discours, ont, néanmoins, progressivement disparu avec le temps.

Pour Aristote (1997), la rhétorique se formait à base de trois éléments majeurs : le logos (le discours et la raison), l'ethos (l'image que l'orateur donne de lui) et le pathos (l'émotion que l'orateur cherche à susciter). ²⁰ Ainsi, Aristote démontre que pour qu'un locuteur tente de convaincre ou persuader son auditoire, il doit se référer à ces trois stratégies. Pour mieux les expliciter, nous leur réservons une partie un peu plus loin.

A priori, les travaux d'Aristote nous fait comprendre que sa rhétorique se base essentiellement sur ces notions : ethos, pathos et logos comme stratégies irréfutables de persuasion. Il paraît que le discours d'Emmanuel Macron en est abondamment illustré. Et, pour tenter de montrer quel procédé utilise-t-il le plus et surtout comment le fait-il pour convaincre son auditoire, nous allons essayer de dévoiler quel genre d'arguments emploie-t-il le plus. C'est ce que nous tâchons de mettre au clair tout au long de notre exposé. D'où la nécessité de comprendre, tout d'abord, ce que c'est qu'un argument.

¹⁹ FOUCAUD. B, 2014, *La rhétorique ou l'art d'un style persuasif*. [En ligne].

²⁰ Ibidem.

3.2.Qu'est-ce qu'un argument ?

L'argument est le noyau dur de cette pratique langagière. L'établissement des arguments se fait dans le processus de la mise en discours de ces arguments, plus précisément dans l'« agora », lieu par excellence de ce genre de démonstrations.

Afin que sa visée soit atteinte, le teneur du discours cherche à la défendre avec des arguments. D'après Olivier Reboul : « *on peut définir l'argument comme une proposition destinée à en faire admettre une autre [...]* Dans le discours, l'argument a pour marque des conjonctions : « car », « en effet », « puisque » ». ²¹

En effet, une fois son discours orienté, le locuteur va chercher ses arguments à l'appui. Ce sont des « moyens de persuasion » qu'Aristote appelle aussi les « preuves ». Ces dernières sont au nombre de trois : l'éthos, le pathos et le logos.

3.2.1. L'éthos : Relatif à l'éthique. Ce sont des arguments qui visent à convaincre l'auditeur de la sincérité de l'orateur. C'est l'image que l'orateur reflète de soi-même dans son propre discours. Ce que confirme ROBRIEUX : « *l'éthos représente les qualités liées à la personne même de l'orateur, c'est l'image qu'il donne de lui auprès du public* ». ²²

3.2.2. Le pathos : relatif aux arguments pathétiques. Ils sont formulés pour cibler l'émouvoir et s'adressent au siège des passions. Le même auteur affirme que le pathos est : « *l'ensemble des émotions que l'orateur cherche à provoquer chez les auditeurs : pitié, haine, colère, indignation, crainte* ». ²³

3.2.3. Le logos : Terme issu du grec ancien « logos » qui veut dire le discours qui raisonne ou tente de raisonner (par la logique). ROBRIEUX le définit comme : « *l'argumentation du sens logique et dépassionné, celle qui permet de « prouver »* » ²⁴. Ce sont des arguments engagés dans le but de convaincre dans la mesure où ils ciblent l'intelligence.

3.2.4. L'argument déductif : En plus de ces trois premières formes d'arguments (éthiques, pathétiques et logiques), nous pouvons adjoindre les arguments déductifs qui procèdent par déduction. A la différence des premiers, ce type de raisonnement ne permet pas d'apporter de nouvelles informations mis à part reprendre celles déjà connues. Selon Siouffi et Raemdonck : « *on entend le mouvement de l'esprit qui va du général au particulier. Si une loi*

²¹ REBOUL. O, 2001, *Introduction à la rhétorique*, PUF, Paris, P. 100.

²² ROBRIEUX. J, J, 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, P. 17.

²³ Ibidem.

²⁴ ibid. P. 18.

est valable au plan général, elle doit l'être au plan du particulier ».²⁵ Cela rejoint le propos d'Aristote : « *il n'y a de science que du général* ».

Nous reprenons ici l'exemple cité par Siouffi dans le même ouvrage : « *tous les hommes sont mortels (majeure). Socrate est un homme (mineure). Donc, Socrate est mortel (conclusion)* ».²⁶ Ce raisonnement s'appelle en philosophie le syllogisme.

3.3.L'analyse argumentative

L'analyse argumentative est une branche de la rhétorique. Elle a pour but d'éclairer et d'expliquer les modalités qui peuvent avoir lieu dans le discours. Ruth Amossy le démontre clairement dans ce passage : « *l'analyse argumentative se propose de décrire et d'expliquer les modalités selon lesquelles le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public* ».²⁷

*Son objectif est d'analyser toutes ces modalités inscrites dans le discours : « l'analyse de l'argumentation dans le discours examine les modalités changeantes au gré desquelles un locuteur infléchit une façon de comprendre le réel et d'interpréter le monde ».*²⁸

Pour la même auteure, celle-ci puise sa force de l'efficacité des arguments utilisés : « *L'analyse de l'argumentation dans le discours se propose d'étudier l'efficacité de la parole dans ses dimensions institutionnelles, sociales et culturelles* ».²⁹

Il est à souligner que l'analyse argumentative en question prend en charge toute sorte de discours, qu'il soit explicite ou implicite. Ruth Amossy déclare que : « *l'analyse argumentative s'attache aussi bien aux discours qui visent explicitement à agir sur le public qu'à ceux qui exercent une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion* ».³⁰

Or, ces types de discours sont le but poursuivi par les textes à « *dimension argumentative* ». Dans cette optique, on peut distinguer entre les discours qui ont une visée argumentative de ceux ayant une dimension argumentative : un discours à visée argumentative

²⁵ SIOUFFI. G, RAEMDONCK. V, 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, P. 184.

²⁶ Ibidem.

²⁷ AMOSSY. R, 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan Université (avant-propos).

²⁸ Ibid. (synthèse).

²⁹ Ibid. (avant-propos).

³⁰ Ibid. P. 25.

consiste à convaincre et à persuader l'allocutaire, à l'instar des discours politiques. Par contre, un discours qui a une dimension argumentative sert simplement à transmettre un point de vue sur un fait, tels les récits de fiction.

Dans ce sens, l'auteure affirme que : « (...) *la simple transmission d'un point de vue sur les choses, qui n'entend pas expressément modifier les positions de l'allocutaire, ne se confond pas avec l'entreprise de persuasion soutenue par une intention consciente et offrant des stratégies programmées à cet effet* ». ³¹

L'analyse argumentative fait appel à diverses approches, comme la linguistique de l'énonciation et la pragmatique : « *l'analyse de l'argumentation dans le discours tient compte du dispositif d'énonciation* ». ³²

En d'autres termes, l'écrivain et le lecteur sont conçus en tant qu'énonciateur et co-énonciateur à travers des marques de modalisations. La chercheuse rajoute que : « *dans la mesure où elle étudie du langage en action et en situation, l'analyse argumentative s'inscrit dans le sillage des divers courants de la pragmatique* ». ³³

Cela veut dire que l'argumentation est considérée comme action ; le locuteur donne son opinion en vue d'un résultat de la part de l'interlocuteur.

En outre, l'argumentateur qui, sensé connaître son auditoire, met en scène un ensemble d'éléments que ce dernier a acceptés déjà, comme les représentations sociales, les croyances admises par une société, *tout comme des stéréotypes, des interdiscours voire des idées reçues*. Ces dernières sont connues sous le nom de la « doxa ».

La doxa est un ensemble d'opinions, de préjugés qui ont cours à un moment donné dans la société. Selon Roland Barthes : « *la doxa (...), c'est l'opinion publique, l'esprit majoritaire, le consensus petit-bourgeois, la voix du naturel, la violence du préjugé* ». ³⁴

En effet, pour mieux convaincre et persuader l'auditoire et donner une certaine légitimité à sa vision du monde, il faut que le discours argumentatif s'appuie sur des expressions

³¹ AMOSSY. R, 2000, Op.cit. P. 25.

³² Ibid. (avant-propos).

³³ Ibidem.

³⁴ Ibid. P. 91.

idiomatiques appartenant à la doxa. R. Amossy précise que : « *la doxa se situe au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive* ». ³⁵

3.4. La théorie de l'argumentation

Etymologiquement, le terme « argumentation », dérivé de « argumenter », a été introduit en français à la fin du XIII^{ème} siècle. Il vient du latin « argumentatio », dérivé de « argumentari » et de « arguere » qui désigne : démontrer, rendre claire. Ces énoncés sont formés sur le vocable « argus » qui signifie « éclat, blancheur ».

En générale, argumenter, c'est tenter d'agir sur son auditoire, orienter ses façons de voir et de penser d'une manière à l'influencer, avec des moyens verbaux et des stratégies qui assurent la force de son discours. Elle consiste aussi à soutenir ou à contester une opinion. Or, cette tentative vise à agir, simultanément, sur le destinataire en cherchant à le convaincre par l'usage de la raison et/ou à le persuader en faisant appel à ses sentiments et à l'affectivité. Argumenter, c'est donc, justifier une opinion, partagée en tout ou en partie, que l'on veut faire adopter par l'autre ; tenir compte de thèses différentes des nôtres en même temps que celles avec lesquelles nous allons entrer en discussion.

Dans l'approche communicationnelle, Philippe Breton définit l'argumentation comme un moyen puissant pour faire partager par autrui une opinion ayant pour objectif de convaincre, c'est-à-dire, de proposer à un auditoire de bonnes raisons d'adhérer à une opinion : « *argumenter c'est raisonner, proposer une opinion à d'autres en leurs donnant de bonnes raisons d'y adhérer, et savoir se restreindre au nom d'une éthique, et aussi quelqu'un qui se refuse à utiliser tous les moyens au service d'une seule valeur* » ³⁶. Argumenter c'est de mettre en œuvre « *un raisonnement dans une situation de communication, où elle implique l'existence d'un orateur, un message, un récepteur appelé souvent l'auditoire* ». ³⁷

Dans l'approche de la logique naturelle de l'argumentation, Jean-Blaise Grise affirme que l'argumentation est : « *une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voir le comportement de quelqu'un* » par le discours. Telle qu'il la perçoit « [...] *l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler, mais comme un alter ego auquel il*

³⁵ AMOSSY. R, 2000, Op.cit. P. 90.

³⁶ BRETON P, 2003, *L'argumentation dans la communication, la découverte* « repère ». 209, 4^{ème} édition. P. 17.

³⁷ Ibid. PP. 03-14

*s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée ».*³⁸

A partir de cette définition, nous pouvons dire que le rôle de l'argumentation est primordial dans le discours en général et dans le discours politique en particulier. Son objet consiste, d'abord, à faire connaître, puis, défendre une opinion pour convaincre et agir sur l'auditoire en orientant ainsi, ses façons de voir et de penser.

C'est une notion très chère à la politique, parce qu'elle est indispensable pour tout candidat, dont l'intention est d'orienter son public vers son programme en usant des stratégies argumentatives les mieux adaptées.

Dans l'approche argumentative du discours, pour Ruth Amossy, il y a argumentation : *« quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime sur le fondement de position et de visions antagonistes ou tout simplement divergentes, en tenant de prévaloir ou de faire admettre ».*³⁹

Perlman nous laisse à comprendre que l'argumentation est une forme d'avancer des arguments raisonnablement construits, dans le but d'influencer ou d'obtenir l'adhésion d'un auditoire. C'est dans cet angle qu'il définit l'argumentation comme : *« les moyens verbaux qu'une instance met en œuvre pour agir sur ses illocutoires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leurs prête. Ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné, [...] tout en se refusant à trancher. »*⁴⁰.

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau affirment que *« L'argumentation est traditionnellement définie dans le cadre d'une théorie des trois opérations mentales : l'appréhension, le jugement et le raisonnement. Par l'appréhension, l'esprit conçoit une idée d'un objet ; par le jugement, il affirme ou il nie quelque chose de cette idée, pour aboutir à une*

³⁸ GRIZE. J-B, 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophoys, P. 40.

³⁹ AMOSSY. R, 2000, *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, P. 26.

⁴⁰ Ibid. PP. 27-29.

*proposition (« l'homme est mortel ») ; par le raisonnement, il enchaîne des jugements, de façon à progresser du connu à l'inconnu ».*⁴¹

Afin de mettre en relief son discours, l'orateur défend son opinion en faisant appel à des arguments mieux adaptés et bien choisis. Ces derniers, Paakkonen et Varis en distinguent deux types :

3.4.1. Arguments théoriques et athéoriques

Pour paraphraser ces auteurs (Paakkonen et Varis), les arguments théoriques peuvent être affirmés : « *L'eau est la condition de la vie* ». Ce type d'argumentation contient souvent de descriptions, de causalités et de raisonnement logiques. Par contre, la précision des arguments athéoriques ne peut pas être vérifiée : « *Pourquoi faut-il être malheureux dans la vie ?* ». Il s'agit là d'arguments dont on ne peut prouver la véracité sans faire appel à quelques expériences et/ou croyances de l'auditoire qui fait une sorte de rapprochement entre l'idée de l'orateur et d'autres questions causant une attitude sentimentale (positive ou négative). Au moment où les arguments théoriques visent à convaincre par le biais de la raison, les arguments athéoriques quant à eux, viennent persuader par les affections/sentiments/passions. Par ailleurs, plusieurs arguments sont à la fois théoriques et athéoriques et sont difficiles à reconnaître.⁴²

3.4.2. Les méthodes d'argumentation

Plusieurs méthodes sont disponibles permettant au locuteur d'argumenter, et parmi lesquelles on peut citer :

3.4.2.1. L'argumentation par analogie

C'est un raisonnement qui se base sur des comparaisons des situations déjà existantes à des pensées qu'on défend, à l'instar des illustrations et des métaphores.⁴³

3.4.2.2. L'argumentation par déduction et induction

⁴¹ CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2002, Op.cit., P. 67.

⁴² SEGURA. K, 2007, *L'argumentation dans des discours politiques défendant et s'opposant à la constitution européenne lors du référendum en France*, Université de Tampere.

⁴³ KOREN. R, *Exemple historique, comparaison, analogie, métaphore : sont-ils interchangeables ?* Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 16 | 2016.

Dans la déduction, on va du général au particulier, c'est-à-dire, en établissant des rapports de cause à effet, on arrive à relever des particularités à partir des généralités. Le syllogisme est l'un des formes de déduction particulière, formé de deux propositions appelées prémisses, l'une est majeure, l'autre est mineure et d'une troisième partie qui est la conclusion.⁴⁴

En contrepartie, l'argumentation par induction, va du particulier au général, de l'exemple à la thèse. C'est une méthode dont on se sert dans les raisonnements scientifiques, c'est-à-dire, dans la réalité.

3.4.2.3. L'argumentation qui s'appuie sur une autorité

Le locuteur, qui fait usage de ce genre d'argumentation, est appelé à utiliser d'autres références et d'autres travaux, comme les événements et les personnages historiques. Cela fait naître une certaine confiance entre les deux instances discursives.⁴⁵

4. Les stratégies argumentatives de persuasion

Dans un discours politique, l'intervenant utilise des « stratégies argumentatives » dans l'intention de persuader ou de convaincre son allocutaire en employant un ensemble d'arguments et de figures discursives.

Or, on appelle une stratégie argumentative, ce procédé d'argumentation avec lequel le sujet parlant tente de gagner l'adhésion de ses spectateurs. Pour épargner toute équivoque, nous sommes appelés à mettre au clair la notion de persuasion. D'autant plus que les deux autres éléments composant la locution de la « stratégie argumentative de persuasion », ils sont déjà bien définis un peu plus haut.

4.1. Persuasion

Afin qu'il obtienne l'adhésion de son allocutaire, le locuteur se sert d'arguments affectifs, c'est-à-dire passionnels ou sentimentaux. Mais quand il veut sa conviction, on le voit recourir plutôt au raisonnement. En outre, Perlman et Olbrechts-Tyleca n'arrêtent pas de distinguer l'argumentation persuasive comme « *une argumentation qui ne prétend valoir que*

⁴⁴ KOREN. R, [En ligne], 16 | 2016, Op.cit.

⁴⁵ Ibidem.

pour un auditoire particulier et d'appeler convaincante celle qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison »⁴⁶

5. Enoncé et énonciation

5.1. Enoncé

Un énoncé se voit en linguistique comme un mot, ou un groupe de mots constituant ainsi souvent une phrase, une unité d'énonciation subordonnée à son contexte d'apparition par un seul et unique locuteur⁴⁷. Dans leur Dictionnaire d'analyse du discours, Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau donnent la définition suivante « *l'énoncé est opposé à l'énonciation comme le produit à l'acte de production* ».⁴⁸ A partir de là, nous sommes en mesure de dire que cette notion est polysémique et son sens ne peut se traduire en dehors de sa situation d'énonciation. En bref, tout énoncé est relatif à la situation de son énonciation.

5.2. Énonciation

L'énonciation est une notion capitale pour la linguistique du même que pour toute analyse du discours qui se situe dans une optique énonciative. C'est le fait de produire un énoncé. Toutefois, l'analyse de l'énonciation nécessite une certaine distinction ou prise en charge de quelques éléments à l'instar du cadre spatio-temporel ainsi que des conditions de production de l'énoncé. D'après Jean Dubois : « *l'énonciation est l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé, les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué* ».⁴⁹

D'un autre point de vue, Maingueneau souligne que pour la compréhension de l'analyse de discours, il est important de se fonder sur le « *dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé* ».⁵⁰ C'est-à-dire le lieu social où le discours a eu lieu.

Concernant notre travail, il est question de mettre en évidence, lors de notre analyse argumentative, la logique de raisonnement du sujet parlant en s'adressant au peuple français.

⁴⁶ CHARAUDEAU. P. & MAINGUENEAU. D, 2002, Op.cit., Paris, P. 430.

⁴⁷ LAROUSSE, *dictionnaire de la langue française*, [En ligne].

⁴⁸ CHARAUDEAU. P. & MAINGUENEAU. D, 2002, Op.cit., P. 221.

⁴⁹ DUBOIS J., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF, P. 180.

⁵⁰ MAINGUENEAU. D, 1991, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, P. 13.

6. La modalisation

C'est une manière de prise de distance de l'énonciateur quant à son énoncé par le biais d'adverbes ou d'expressions modalisatrices comme (chacun sait, il est clair que, ...), ou encore le mode des verbes tel que le conditionnel.

De la notion de modalisation vient les modalités. Celles-là renvoient aux expressions affectives exprimant l'attitude de l'énonciateur à l'égard de son discours. Meunier distingue entre les modalités de l'énonciation et celles de l'énoncé : « *les modalités d'énonciation caractérisent la forme de communication qui s'établit avec l'interlocuteur ; il peut s'agir de la modalité de phrase : interrogative, assertive (ou déclarative) et impérative (...)* ». ⁵¹ Il est à préciser que ces dernières sont présentes dans n'importe quel type de phrase. S'agissant des modalités d'énoncés : « (...) *elles portent sur l'énoncé : modalités logiques, modalités appréciatives, ou évaluatives* ». ⁵² Ceux-ci se réfèrent aux indices portant la marque de la subjectivité de celui qui énonce à travers les pronoms personnels, les verbes affectifs ou les indices lexicaux comme les adverbes, les substantif, les adjectifs ...

D'après le Dictionnaire d'analyse du discours : « *la modalisation s'inscrit dans la problématique de l'énonciation. Elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé, attitude qui y laisse des traces de divers ordres (morphèmes, prosodie, mimiques ...)* ». ⁵³ C'est la relation entre l'énonciateur à son énoncé, traduite sous formes de procédés linguistiques.

Aussi, la modalisation, selon le même dictionnaire suscité, « *peut-être explicitée par des marques particulières ou demeurer dans l'implicite du discours* ». ⁵⁴

Les modalisateurs quant à eux, ils dénotent l'empreinte des jugements de valeur de celui qui parle, à l'instar des indices d'opinion, d'appréciation et de jugement (les verbes utilisés, les adverbes comme trop, le vocabulaire marquant l'affectivité (une émotion, un sentiment), les termes évaluatifs (valorisant ou dévalorisant, comparatif ou superlatif, etc.), et le temps choisi. Ils expriment une valeur de certitude ou d'incertitude.

⁵¹ CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2002, Op.cit., P. 385.

⁵² Ibidem.

⁵³ Ibid. P. 382.

⁵⁴ Ibid. P. 383.

Par ailleurs, et vu l'importance et l'utilité accordées à la notion de la modalité en analyse du discours, nous avons jugé bon voire important qu'elle fasse son apparition dans cette partie ici présente.

Dominique Maingueneau définit la modalité l'« *un des domaines les moins stables, un des plus confus aussi, de la théorie de l'énonciation ; malheureusement, l'analyse du discours est amenée à y parcourir constamment* ». ⁵⁵

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau nous font comprendre que « *les modalités sont des facettes d'un processus plus général de modalisation, d'affectation de modalités à l'énoncé, par lequel l'énonciateur, dans sa parole même, exprime une attitude à l'égard du destinataire et du contenu de son énoncé* » ⁵⁶.

Par le fait, nous avons pu saisir que la modalité n'est qu'une façon parmi d'autres par laquelle l'énonciateur manifesterait son opinion par le biais du discours.

6.1.La modalité d'énonciation

La modalité d'énonciation est le rapport existant entre un locuteur et son interlocuteur dont le premier cherche à faire faire une action quelconque au deuxième dès que le dire fut exprimé.

De ce fait, la modalité d'énonciation : « *se rapporte au sujet parlant (ou écrivant). Elle intervient obligatoirement et donne une fois pour toutes à une phrase sa forme déclarative, interrogative ou impérative. [...]. [Elle] caractérise la forme de la communication entre locuteur et auditeur* ». ⁵⁷

A partir de ces définitions, les lecteurs que nous sommes, pouvons comprendre qu'une phrase, déclarative, interrogative ou impérative soit-elle, ne peut avoir qu'une seule modalité d'énonciation. Elle est déterminante quant à la communication et l'interaction langagière engagées entre les deux teneurs du discours. C'est la raison pour laquelle émergent ces quatre sous-types de cette modalité d'énonciation :

⁵⁵ MAINGUENEAU. D, 1996, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette, Paris, P. 110.

⁵⁶ CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2002, Op.cit., P. 384.

⁵⁷ MEUNIER. A, 1974, *Modalités et communication*. In : langue française, n° 21. Communication et analyse syntaxique. Sous la direction de PINCHON. J, PP 8-25. DIO : 10.3406/lfr. 1974.5662. [En ligne].

6.1.1. La modalité assertive : Ce qui peut être vrai ou faux.

6.1.2. La modalité interrogative : Dans ce type de modalité, le sujet parlant emploie l'injonction pour interroger son public.

6.1.3. La modalité injonctive Dans ce type de modalité, le sujet parlant emploie l'injonction pour influencer son public.

6.1.4. La modalité exclamative : Ce type de modalité est en relation directe avec la réponse de celui qui parle et la situation dont il se trouve.

6.2. La modalité d'énoncé

« [La modalité d'énoncé] *Se rapporte au sujet de l'énoncé, éventuellement confondu avec le sujet de l'énonciation. Ses réalisations linguistiques sont très diverses de même que les contenus sémantique et logique qu'on peut lui reconnaître [...]. [Elle] caractérise la manière dont le sujet de l'énoncé situe la proposition de base par rapport à la vérité, la nécessité (vrai, possible, certain, nécessaire et leurs contraires, etc.) Par rapport aussi à des jugements d'ordre appréciatifs (utile, agréable, idiot, regrettable...) »*⁵⁸.

Après cette définition, nous croyons comprendre que la modalité dite d'énoncé s'intéresse à la manière dont l'énonciateur place son propre énoncé.

Selon Maingueneau, deux grandes classes de ce type de modalités peuvent avoir lieu, à savoir les modalités dites logiques (probabilité, certitude, fausseté, vérité, vraisemblable, etc.), et les modalités dites appréciatives (l'heureux, le triste, l'utile, etc.).⁵⁹

6.2.1. Les modalités logiques

Cette classe renferme trois sous-types dites : aléthique, déontique et épistémique.

6.2.2. Les modalités affectives et appréciatives

C'est un ensemble de signes qui reflètent les systèmes de valeurs ainsi que les passions du locuteur. Cette classe englobe aussi trois sous-types : affective, non-axiologique et axiologique.

7. L'implicite

⁵⁸ MEUNIER. A, 1974, Op.cit., PP. 8-25.

⁵⁹ MAINGUENEAU. D, 1996, Op.cit., P. 112.

Il est possible qu'un énoncé communique des contenus qui ne sont pas en principe l'objet véritable de l'énonciation mais qui surgissent à travers des contenus explicites : c'est l'implicite. On peut reconnaître les implicites sémantiques qui sont attachés au seul matériel linguistique de l'énoncé des implicites pragmatiques que le Co-énonciateur atteint en mettant en relation l'énoncé avec son contexte.

Quand un locuteur s'adresse à un allocutaire, il cherche à lui faire passer une information ou lui raconter un fait, comme il peut souhaiter agir sur lui, le convaincre, l'interroger ou l'ordonner. Deux manières lui sont offertes pour s'exprimer : soit d'une façon explicite et claire, ou implicite et ambiguë. Dans cette seconde optique, le locuteur n'exprime pas d'une manière univoque sa pensée. Mais, c'est à l'interlocuteur d'en déduire la portée du message ou d'en comprendre l'information à partir d'un mot, d'une phrase ou du contexte.

Tentons, toutefois, de définir cette notion d'implicite.

Etymologiquement, *implicite* signifie « qui peut être impliqué ». Ce qui est présupposé, se laisse entendre sans pour autant être dit.

La notion d'implicite se présente comme une stratégie discursive. Elle est considérée comme : « *la somme de tout ce qui s'oppose au sens explicite : il désignera des significations secondes, qui peuvent être déduites de l'énoncé* ». ⁶⁰ Etant donné que le sens implicite s'oppose à celui de l'explicite, cela nous amène à considérer que le dire en question ne serait que la partie visible de l'iceberg et que l'autre partie en immersion, sous-jacente au dire est de l'ordre de l'implicite dont une grande part est laissée à l'interprétation. Une bonne compréhension de l'énoncé s'avère nécessaire pour en déduire son sens caché. D'après R. Amossy l'implicite : « *renforce l'argumentation en présentant sous forme indirecte et voilée les croyances et opinions (...)* ». ⁶¹

Etant donné que le discours politique est un lieu privilégié où se déploie l'usage de l'implicite sous plusieurs formes, le politique semble y recourir afin d'inciter le lecteur à deviner le sens caché de ces énoncés. Toutefois, il faut mettre au clair ces formes d'implicite : le posé, le présupposé et le sous-entendu :

⁶⁰ SIOUFFI. G, RAEMDONCK. V, 1999, Op.cit., P. 180.

⁶¹ AMOSSY. R, 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, P. 152.

« (...) le posé, le présupposé et le sous-entendu, une opposition profonde se fait jour entre les deux premiers d'une part et le troisième de l'autre, c'est que le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé. Le présupposé au contraire, et à plus forte raison le posé, se donnent comme des apports propres de l'énoncé (même si, dans le cas du présupposé, cet apport veut n'être qu'un rappel d'une connaissance passée). Ils se présentent comme choisis en même temps que l'énoncé, et engagent par la suite la responsabilité de celui qui a choisi l'énoncé, (même si, dans le cas du présupposé, le locuteur essaie de faire partager cette responsabilité par l'auditeur en déguisant ce qu'il dit sous (l'apparence d'une croyance commune). »⁶²

En effet, le sous-entendu est ce qu'il est laissé à comprendre sans le formuler. Il n'est pas déduit de l'énoncé lui-même, mais de la situation d'énonciation. Ainsi, le locuteur laisse entendre qu'il pense le contraire de ce qu'il énonce. Contrairement au posé et au présupposé qui sont présents dans l'énoncé, le locuteur a recours à ses savoirs et croyances acquis pour interpréter les énoncés implicites.

Le sous-entendu est le non-dit, c'est-à-dire le côté implicite ou le sens caché de l'énoncé. Et, c'est au destinataire d'en déduire le sens. Pour Kerbrat-Orecchioni, la classe des sous-entendus *« englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatifs »*.⁶³

Contrairement au sous-entendu qui est absent dans l'énoncé, le présupposé est présent. Ce sont des réalités supposées et connues par les interlocuteurs. Les réalités en questions se traduisent par les savoirs déjà acquis. D'ailleurs, O. Ducrot confirme ces propos :

« (...) Les présupposés sont des types particuliers de contenus inscrits dans les énoncés. Les présupposés ont les caractéristiques suivantes : (1) ils correspondent à des réalités supposées déjà connues du destinataire (évidences partagées ou faits particuliers relevant de ses savoirs préalables), et constituent une sorte de soubassement sur lequel viennent s'échafauder les posés (lesquels sont au contraire censés correspondre à des informations nouvelles), assurant la cohésion du discours, quand les posés se chargent de sa progression (...) ».⁶⁴

Pour Kerbrat-Orecchioni, il existe trois formes d'implicite :

⁶² DUCROT. O, *Le dire et le dit*, 1984, Paris, Minuit, P. 21.

⁶³ AMOSSY. R, 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, P. 154.

⁶⁴ CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2000, *Op.cit.*, P. 468.

- **Le présupposé** : implicite sémantique
- **Le sous-entendu** : implicite pragmatique
- **L'allusion** : implicite pragmatique

Selon la même chercheuse, ces deux types d'implicites pragmatiques se distinguent par le fait que l'allusion repose sur des connaissances encyclopédiques.

Pour conclure, tenter de donner une typologie d'implicite est une entreprise quasi-impossible vu que celle-ci est indissociable du contexte, c'est-à-dire des conditions et des circonstances qui entourent tout énoncé, dans lesquelles il est formulé. Le propre de l'implicite est le renouvellement.

8. Les embrayeurs

Dans tout discours, le sujet parlant utilise des embrayeurs. Ceux-ci sont employés dans l'énoncé autant que des mots entraînant un certain rapport avec l'énonciation et laissant l'occasion à l'orateur de pouvoir se reconnaître.

Selon le *Dictionnaire d'analyse du discours* de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau :

*« la catégorie des embrayeurs recouvre en particulier les pronoms personnels de première et de deuxième personne et les possessifs correspondants (mon, le tien...), et un grand nombre de désignations démonstratives (ce + Nom, ça...), d'adverbes et de locutions adverbiales locatives (ici, à gauche...) et temporelles (demain, dans deux jours, il y a cent ans...), les catégories du présent, du passé et du futur (qu'on ne confondra pas avec les paradigmes de conjugaison : passé simple, présent, imparfait...) ».*⁶⁵

En fait, les embrayeurs sont susceptibles d'avoir de sens à l'intérieur de la situation d'énonciation, tant qu'ils sont étroitement liés à l'énonciateur, à l'énonciataire et au cadre spatio-temporel. En d'autres termes, il s'agit des mots qui appartiennent au discours.

Par conséquent, les embrayeurs se segmentent en trois catégories distinctes :

Dans la première catégorie, on trouve les pronoms personnels, les adjectifs et pronoms possessifs de la première ainsi que de la deuxième personne du singulier et du pluriel. Tous ces

⁶⁵ CHARAUDEAU. P, & MAINGUENEAU. D, 2000, Op.cit., P. 212.

embrayeurs ne sont que des marques désignant celui qui prend la parole ou celui à qui l'on parle. Cette classe est indiquée aussi par le nom d'embrayeurs de subjectivité.

La seconde catégorie est attribuée aux adjectifs et aux pronoms démonstratifs renvoyant à l'endroit des interlocuteurs au moment du discours. Cette classe est nommée aussi embrayeurs spatiaux.

Quant à la dernière catégorie, elle comprend les embrayeurs temporels, c'est-à-dire les adverbes temporels renvoyant au temps composé.

9. La subjectivité

La subjectivité est ainsi définie dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* : « la subjectivité est la présence du sujet parlant dans son discours ; ainsi, la subjectivité du discours se manifeste par les embrayeurs ».⁶⁶

Dans ce sens, cette notion de subjectivité désigne la personnalité de celui qui parle qui se manifeste par le biais des indices ou des mots que le locuteur utilise.

De ce fait, la subjectivité est une caractéristique propre aux arguments fondés sur la visée de l'instance discursive et influés singulièrement par ses propres intérêts.

Conclusion partielle

A la fin de ce chapitre, nous avons pu mettre au clair les quelques notions qui, nous semble-t-il, relèvent de notre domaine de recherche notamment l'analyse argumentative dans le discours. Dans le but de mener à bien notre analyse, nous aurons recours, rappelons-le, à plusieurs approches dont la linguistique de l'énonciation, la pragmatique et l'argumentation.

⁶⁶ DUBOIS J., 2002, Op.cit., P. 452.

Introduction partielle

Le discours d'investiture d'Emmanuel Macron qui constitue le centre d'attention particulière de notre travail de recherche a été mis à la disposition du public un certain dimanche 14 mai 2017 une fois qu'il a officiellement prêté serment au palais de l'Élysée devant ses hôtes, parents et amis, ainsi que des médias venus de toutes parts.

Il s'agit là d'une cérémonie d'investiture jamais vue puisqu'à l'âge de 39 ans, il devient déjà Président de la France. Il est donc considéré comme étant le plus jeune de ses prédécesseurs depuis l'instauration de cette Cinquième République. Il est aussi remarquable pour sa volonté de se libérer de la logique des partis dominant la vie politique jusqu'à présent en France.

1. Etude de l'argumentation / raisonnement : le *logos*

Dans la séquence suivante, nous analyserons la stratégie argumentative, par le biais de notions lexicales composant et situant le discours. Ce dernier laisse voir prospérer deux visées fondamentales de tout discours d'investiture, à savoir le « faire savoir » et le « faire ressentir ». Cependant, cette deuxième visée sera considérablement développée un peu plus loin dans la partie réservée au *pathos*.

Ce discours en question est tellement abondant de ce genre de visées. Seulement, il est à souligner que le « faire savoir » est y plus apparent. En effet, rien n'est fait par hasard, surtout quand il s'agit d'un discours d'investiture où le locuteur s'investit entièrement afin de faire part de toute la portée de la fonction du président de la République dont il est à présent le sujet. Il se voit dans l'obligation de leur faire savoir ses diverses perspectives mais surtout la façon dont il prévoit/estime les mener à terme. Emmanuel Macron prévient que sa mission sera présidée par « *deux exigences* ». En premier lieu, il manifeste sa détermination d'aller à l'extrême limite de son aspiration de changements : « *Pour cela, je ne céderai sur rien des engagements pris vis-à-vis des Français. Tout ce qui concourt à la vigueur de la France et à sa prospérité sera mis en œuvre : le travail sera libéré, les entreprises seront soutenues, l'initiative sera encouragée* » (l. 29 à 31). Macron est bien conscient qu'il faut convaincre son auditoire. Deux « exigences » structurent l'énonciation des arguments. La progression du texte laisse saisir et percevoir les arguments développés qui relient chacune de ces exigences.

1.1. La thématique dominante dans le discours : dominance des réflexions économiques et internationales

Dans ce présent discours, un ensemble de sujets centraux abordés d'une façon récurrente se font remarquer et dont on peut citer : la thématique économique, à travers le champ lexical présente dans « industrie » et « travail » : « *qui fit de notre pays une puissance industrielle* » (ligne 61) désormais (l.), « *le travail sera libéré, les entreprises seront soutenues, l'initiative sera encouragée* » (l. 30 à 31). La thématique « sociale » est largement étendue aux termes de (valeur, laïcité, culture) « *leur foi dans les valeurs* » (l. 9), « *laïcité républicaine sera défendue* » (l. 37 à 38), « *La culture et l'éducation* » (l. 32), « *Nous avons à construire le monde que notre jeunesse mérite* » (l. 92). Malgré que sa campagne se tourne autour d'un objectif libéral, tout de même, Macron ne néglige pas les « *Françaises et [les] Français s'estimant injustement défavorisés, déclassés, ou oubliés* » (l. 69 à 70). Il met l'accent sur des points à caractère social à l'instar des inquiétudes qu'incarne le « *terrorisme* » (2 occurrences) dorénavant (occ.), les bouleversements mondiaux, la « *crise migratoire* » (l. 78).

Emmanuel Macron s'approprie une attitude internationale. Il attache « *le monde* » à « *l'avenir* » tout en s'appuyant sur l'extension internationale de la France. « *Le monde entier a regardé notre élection présidentielle* » (l. 5). Parmi toutes les thématiques, celle-ci est la plus révélatrice aux yeux du locuteur, nous paraît-il. De ce fait, la répétition du mot « monde » (17 occ.) et du mot « Europe » (3 occ.) parsème/recouvre le tout discours du président qui nous informe sur son désir de positionner la France dans le « *concert des nations* » (l. 61). Cette sélection lexicale fait entrer le chef de l'État dans sa mission royale dans le domaine des affaires étrangères.

1.2. L'idéologie d'Emmanuel Macron : quelle référence ?

Quoique le président français laisse entendre qu'il n'est adopté par aucun parti, il semble vouloir agir avec un maximum d'« *efficacité* » (l. 41). Ce que nous pouvons constater à travers ce discours est la manifestation d'une vision du monde libérale et individualiste. Sa compréhension de la liberté est spécifique du discours (4 occ.). Son attitude consiste à associer l'égalité de gauche et la liberté de droite pour les faire marcher conjointement.

Ceci dit, l'utilisation de « *liberté* » n'est point fortuite puisqu'il s'agit là d'un procédé afin de s'adresser spécialement à ses électeurs de droite à seulement quelques semaines des

législatives. « *Nous avons un rôle immense : corriger les excès du cours du monde, et veiller à la défense de la liberté. C'est là notre vocation. Pour ce faire, nous aurons besoin d'une Europe plus efficace, plus démocratique, plus politique, car elle est l'instrument de notre puissance et de notre souveraineté. J'y œuvrerai.* » (l. 83 à 86).

Même si le mot « projet » ne figure pas dans ce discours présidentiel, n'empêche que nous arrivons à repérer quelques traces de sa vision tels que « *changement* », « *refondation* », « *efficacité* ». Son argumentation va jusqu'à « *Europe* » (3 occ.) qui demeure la notion la plus valeureuse et peut-être même la plus importante du discours. Tant son emploi est à chaque fois bien disposé, comme les montrent ces extraits : « Le monde et l'Europe ont aujourd'hui, plus que jamais, besoin de la France ». (l. 12) Ou encore celui-ci : « L'Europe, dont nous avons besoin, sera refondée, relancée, car elle nous protège et nous permet de porter dans le monde nos valeurs. » (l.39 à 40).

C'est un engagement formel de la part de Macron exprimant sa persévérance à la reconsidération de la France au niveau européen, tel que les Français eux-mêmes l'envisagent : « *Dans ces instants où tout peut basculer, le peuple français a toujours su trouver l'énergie, le discernement, l'esprit de concorde pour construire le changement profond* » (l. 103 à 104), « *Tout ce qui forge notre solidarité nationale sera refondé* » (l. 35).

1.3. Formes et rôle de l'implicite dans le discours

1.3.1. Entre présupposés, sous-entendus et allusions dans le discours

L'implicite, sous ses multiples formes : présupposés, sous-entendus, allusions, ... ou même la présence d'un ou de plusieurs discours, peut jouer un rôle très important dans le discours en général et dans le discours politique en particulier.

En effet, ce discours de Macron laisse voir qu'il puise dans des événements non lointains, notamment le besoin d'évoquer l'économie. C'est une autre façon de continuer avec les discours de ses prédécesseurs, à l'instar de ceux de Charles de Gaulle ou ceux de François Mitterrand, se préoccupant, entre autres, de la politique étrangère. Désormais, il s'identifie à de Gaulle et évoque dès l'ouverture de son discours sa résolution *d'entrer dans « l'Histoire »* donc dans le temps (l. 7) et de se situer *dans le récit* : « *écrire une des plus belles pages de notre Histoire* » (l. 101).

Nous voyons bien comment il se réfère aux présidents de la Cinquième République à l'image du Général de Gaulle considéré comme figure phare, en énumérant ses actes glorieux quant au devenir de toute la nation, la France : « *Je songe au Général de Gaulle, qui œuvra pour redresser la France et lui rendre son rang dans le concert des nations.* » (l. 60 à 61). Un exemple qui vaut son pesant d'or. Cela suppose que Macron tient à rendre à la France la place légitime et qu'elle mérite parmi les autres nations. Il semble que le président est déterminé à redonner un nouvel élan à *l'esprit* de cette Cinquième République en se fondant sur la Constitution comme l'a bien envisagée *l'esprit qui les a fait naître*, c'est-à-dire le Général de Gaulle, qui, dès 1958, lors de son arrivée au gouvernement, en fut le précurseur : « *Nos institutions, décriées par certains, doivent retrouver aux yeux des Français l'efficacité qui en a garanti la pérennité. Car je crois aux institutions de la V^e République et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'elles fonctionnent selon l'esprit qui les a fait naître* » (l. 41 à 43).

Implicitement, Emmanuel Macron s'identifie à l'attitude du général de Gaulle en tant que chef des Armées (2 occ. l. 67 et 78). Il se comporte ainsi comme défenseur actif contre tout danger qui pourrait guetter son pays surtout quand il est question du terrorisme et de la sécurité nationale. Toutefois, il est l'un des sujets qui n'apparaissent pas parmi ceux favoris du candidat. Et, d'une certaine manière, ce discours est une réplique qui vient à l'occasion des multiples accusations formulées durant sa campagne.

De fait, cela semble lui laisser toutes les prérogatives de révéler son autorité souveraine et de se comporter comme tel : (« *nos armées* » (1 occ. l. 38). Désormais, son nom figure dans la lignée du Général de Gaulle en énonçant : « *Le temps est venu pour la France de se hisser à la hauteur du moment. La division et les fractures qui parcourent notre société doivent être surmontées, qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou morales ; car le monde attend de nous que nous soyons forts, solides et clairvoyants* » (l. 72 à 75). Sans omettre de signaler que cette déclaration est d'une émotivité marquante, ce que nous verrons un peu plus loin.

Comme il est le cas aussi de François Mitterrand, considéré comme un véritable défenseur de l'Europe, ainsi Macron veut s'identifier à sa pensée en lui rendant hommage. « *À François Mitterrand, qui accompagne la réconciliation du rêve français et du rêve européen* » (l. 63).

1.3.2. La négation et la voix passive

Argumenter, c'est aussi débattre sur des divergences quelconques. En d'autres termes, il n'y a discours que pour contredire un autre déjà existant, authentique ou non. Ce que M. Bakhtine peut nous confirmer à travers ces dires : « *Toute énonciation réelle, quelle qu'en soit la forme, contient toujours, de façon plus ou moins nette, l'indication de l'accord avec quelque chose ou du refus de quelque chose* »⁶⁷.

Parmi les manifestations de l'implicite, on reconnaît aussi la négation. « *La France n'est forte que si elle est prospère. La France n'est un modèle pour le monde que si elle est exemplaire.* » (l. 51 à 52). La transmission de quelques valeurs ou principes conformes aux règles de la morale et de bonnes mœurs, durant cette campagne, semble aller de soi et ne pas être négligée comme nous pouvons le voir dans ce passage : « *Nous ne pouvons plus nous réfugier derrière des usages ou des habitudes parfois hors du temps.* » (l. 48).

Par ailleurs, le texte se voit inondé de plusieurs énoncés à la voix passive comme l'indiquent ces passages : « *Qu'ils en soient remerciés* » (l. 10), « *Voilà pourquoi mon mandat sera guidé* » (l. 19), « *le travail sera libéré, les entreprises seront soutenues, l'initiative sera encouragée...la création et l'innovation seront au cœur de mon action.* » (l. 30 à 31), « *Les Françaises et les Français...devront se voir mieux protégés* » (l. 34 à 35). Ce passage de la voix active à la voix passive est une forme syntaxique qui agence une forme prédicative à base d'un complément d'objet qui n'est pas la source du contenu prédicatif du verbe et c'est au participe passé, anticipé d'un auxiliaire, de se manifester. Cet agencement ne peut avoir lieu si le sujet/agent, implicite ou explicite soit-il, est absent. La voix passive traduit la pensée d'une action achevée par un agent. Ce dernier peut être cité ou non. Dans ce discours soumis à l'analyse, l'agent est le président Macron dans l'affirmation : « *Les Françaises et les Français [...] devront se voir mieux protégés* » (l. 34 à 35). Le participe passé exprime une conséquence. Donc, cette forme peut être prise pour une stratégie énonciative, une manière de présenter son discours.

Le chef de l'Etat n'utilise la voix passive que lorsque le complément d'objet direct de la voix active renvoie à un sujet qu'il juge d'une grande importance, étant donné que celui-ci est placé au début de l'énoncé : « *la Nation française, sera appelée* » ; « *L'Europe, dont nous*

⁶⁷ AMOSSY. R, 2006, Op.cit., P. 69.

avons besoin, sera refondée, relancée ». Il est question de souligner l'action du chef de l'Etat d'un autre point de vue par l'énonciateur, et non sa propre personne.

Par ailleurs, le locuteur cherchant l'adhésion de son allocutaire, trouve dans la voix passive un moyen indirect d'ordonner sans que la structure déplaise quiconque. D'autant plus que le sujet qui exerce l'action du verbe ou simplement « l'agent » est placé au second degré quant à l'action (l'engagement, la promesse, la requête) qui, elle, doit être concrétisée suivant ses promesses pré-électives. Cela laisse considérer isolément le président élu qui œuvre de son discours.

1.3.3. Un discours dans un autre discours

Emmanuel Macron croise l'ensemble des sujets, d'une manière à ce qu'ils soient abordés d'une façon récurrente dans une intertextualité et un dialogisme presque obligatoire. C'est une façon d'organiser son discours reportant chacun à son propre fait ou bilan, répliquant ou ripostant ainsi à ses rivaux des élections présidentielles précédentes, comme il a fait avec François Hollande : « *Rien ne sera concédé à la facilité ni au compromis* » (l. 96). Il juge que la réalisation de ces derniers n'a pas pu voir le jour en raison d'« *un climat intérieur délétère* » (l. 69) au moment où les Français, dans leur majorité, se sentent « *défavorisés* », « *déclassés* » voire « *oubliés* », et la situation en France semble « *d'inquiétante et défiante* ». « *Leur œuvre, surtout ces dernières décennies* » (l.68) prouve l'oisiveté et même insuccès des gouvernements des deux côtés, gauche et droite. Cette remarque lui offre l'argument opportun pour énoncer que son mandat consisterait à redonner l'espoir aux Français : « *Rien n'affaiblira ma détermination* » suivi par une sorte de promesse pour honorer les termes de son contrat : « *En ce qui me concerne, dès ce soir, je serai au travail* » (l. 108).

1.4. L'argumentation du Président

Le raisonnement d'Emmanuel Macron consiste à peindre la France en lui donnant un visage « *menacée* » et surtout sous l'emprise dévastatrice d'incertitudes, ce que lui tolère de venir en rédempteur. C'est un raisonnement qui aspire à tenir la clef qui lui permet l'obtention de la plus grande possibilité de réussite. Toutefois, il est nécessaire de comparer les différents argumentaires ainsi que les attentes, souvent inexprimées, pour dresser une évaluation judicieuse de l'état du pays : ce qui constitue toute l'utilité de la thèse dans le discours. Là aussi, c'est son aspect le plus envisageable qui entraîne la conviction. Dès le début, le locuteur fait un

diagnostic, c'est-à-dire, un bilan général de la situation actuelle du pays qu'il considère « *fracturée* » avant de présenter ses résolutions en vue de réhabiliter toute la France. Après cette étape, Macron suggère un projet à réaliser durant son mandat : c'est son plan d'action (avec l'emploi du futur). L'emploi de « *mais que* » et « *parce que* » n'est que pour la réfutation : « *Je convaincrai nos compatriotes que la puissance de la France n'est pas déclinante, mais que nous sommes à l'orée d'une extraordinaire renaissance, parce que nous tenons entre nos mains tous les atouts qui feront et qui font les grandes puissances du XXI^e siècle* ». Enfin, c'est le tour de la mobilisation, dernière étape de l'argumentation que le chef de l'Etat a agencée. « *Je sais pouvoir compter sur tous nos compatriotes pour mener à bien la tâche considérable et exaltante qui nous attend* » (l. 106 à 107).

1.4.1. Un syllogisme envisageable

Nous avons pu voir dans la partie théorique comment se construit un syllogisme. Seulement dans cette allocution, il demeure dans le possible tant que l'action se projette dans l'avenir. En effet, dans ce présent discours de confiance adressé aux Français, Macron déploie son parcours et rend compte de ses futures responsabilités durant son prochain mandat. Il défend son point de vue par des promesses de réformes prévues et ne laissant place aucunement aux doutes du peuple quant à l'aptitude de la politique à aller de l'avant jusqu'à l'atteignement de celles-ci : « *depuis des décennies, la France doute d'elle-même. Elle se sent menacée dans sa culture, dans son modèle social, dans ses croyances profondes. Elle doute de ce qui l'a faite [...]* Voilà pourquoi mon mandat sera guidé par deux exigences » (l.17 à 19). Ceci dit, la France doute d'elle-même (majeure) ; (si) les Français retrouvent la confiance dans l'œuvre de leur chef d'Etat (mineure) ; donc, la France se procurera une place parmi les autres nations (conclusion).

1.4.2. « Mais » et « car » au service de l'argumentation

Emmanuel Macron lors d'argumentation, utilise les conjonctions de coordination « mais » (5 occ.) et « car » (4 occ.) dans des situations d'argumentation distinctes :

Bien que sa façon d'accomplir son rôle est loin d'être le même, selon quelques éléments dits extralinguistiques à l'instar du contexte ou des conditions dont le discours a été prononcé et les jugements du locuteur envers ceux-ci, « Mais » assure la fonction de liaison contre-argumentatif introduisant un contre-argument. Ce qui en fait un connecteur qui manifeste la

réfutation mais aussi l'argumentation. « Mais » peut avoir un sens, soit d'intensification et d'amplification de l'affirmation du locuteur comme le montre ce passage : « *Ce sera un travail lent, exigeant, mais indispensable* » (l. 22), soit de réfutation : « *Je convaincrai nos compatriotes que la puissance de la France n'est pas déclinante, mais que nous sommes à l'orée d'une extraordinaire renaissance* » (l. 26 à 27). Seulement, quand il s'agit de réfutation, une combinaison du « *mais* » avec une proposition à la forme négative s'avère nécessaire. Ce même « *mais* » se voit généralement dans les échanges conflictuels. L'énonciateur, quoiqu'il soit locuteur ou non de l'énoncé, peut être implicitement l'auteur d'une assertion réfutée et apparemment demeure déchiffrable, comme résultat de la polyphonie. « *Mais* » engage une relation conflictuelle de paroles, ce qui nous laisse croire que nous sommes en mesure d'arriver à la synthèse selon laquelle le locuteur suppose se placer politiquement contre toute personne annonçant la décadence de la France.

Quant au rôle insinué au connecteur « car » dans ce discours, il s'agit d'un renforcement de l'argumentation afin de dévoiler le rapport de causalité reliant deux propositions par subordination comme il est le cas aussi des connecteurs de la même catégorie : parce que, en effet, d'ailleurs, puisque. « *L'Europe, dont nous avons besoin, sera refondée, relancée, car elle nous protège et nous permet de porter dans le monde nos valeurs.* » (l. 39 à 40) : « car » a la même fonction que « parce que ». C'est un connecteur qui vient renforcer l'assertion avec un éclaircissement supplémentaire étant donné que l'énoncé qui précède est connu. L'énoncé qui suit démonte : « *La division et les fractures qui parcourent notre société doivent être surmontées, qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou morales ; car le monde attend de nous que nous soyons forts, solides et clairvoyants.* » (l. 73 à 75) : « car » peut être remplacé par « en effet » et pris pour un énoncé venant renforcer la première affirmation.

2. Étude de l'argumentation « passionnel » : *ethos* et *pathos*

2.1. L'*ethos*

Dans cette partie, nous orientons notre recherche aux éléments linguistiques constituant le discours soumis à l'analyse afin de tenter une analyse de l'image de soi que le sujet parlant veut donner. C'est en premier lieu le cas des déictiques, ayant pour utilité d'attacher l'énoncé aux conditions de son énonciation/production.

2.1.1. L'image de soi de l'orateur dans son discours

Il est à noter que la présence du pronom personnel « *je* » est récurrente dans le discours comme une empreinte particulière. Avec ses 32 occ., sous diverses formes, l'énonciateur l'utilise tantôt pour marquer le sujet « *je* », tantôt comme pronom complément « *me* » et tantôt comme déterminants « *moi* », « *mon* », « *ma* », « *mes* ». Et comme il s'agit d'un discours d'investiture, Emmanuel Macron se voit contraint de se placer dans une telle situation où il sera vu et connu par tout le monde. Loin d'être une de ses stratégies, mais plutôt pour éprouver un certain engagement de communication envers son public. Ce pronom personnel se manifeste notamment au début et à la fin du discours pour qu'il y soit en fin de compte inclus dans le « *nous* ».

A travers son discours, nous comprendrons que l'instance énonçante assume différents rôles : d'un président/chef des Armées et chef d'État, au garant des organismes publics. Macron essaye de rassembler ses concitoyens au sujet d'une pensée ou d'une perspective collective, où tout le monde *trouverait sa place*. Il continue avec les mêmes thèmes plaidés pendant sa campagne : « *rendre aux Français cette confiance* » (l. 20), « *vitalité démocratique* » (l. 44). De ce point de vue, il puise ce désir de réconcilier et de rassembler afin d'orienter sa campagne, « *J'aurai, dans le même temps, la volonté constante de réconcilier et rassembler l'ensemble des Français* » (l. 98 à 99).

Le « *je* » est largement déployé dans le discours pour, nous semble-t-il, témoigner sa capacité d'assumer pleinement des engagements, des résolutions et des faits promis par le prochain chef de l'Etat. Quoique la répétition du « *je* » soit remarquable tel un signe distinctif, le « *nous* » donne l'impression d'être assez général en confiant au public un avant-goût d'une fraternité et d'une union très proches. Nous pouvons citer à titre d'exemple ce passage : « *L'Europe, dont nous avons besoin, sera refondée, relancée, car elle nous protège et nous permet de porter dans le monde nos valeurs* » (l. 39 à 40).

Le président, conscient des obstacles de son futur mandat, opte pour un discours de sincérité et de courtoisie. D'où l'emploi des expressions comme : « *pour mener à bien la tâche considérable et exaltante qui nous attend* » (l. 106 à 107), « *Je sais que les Françaises et les Français, en cette heure, attendent beaucoup de moi. Ils ont raison car le mandat qu'ils me confient leur donne sur moi le droit d'une exigence absolue. J'en suis pleinement conscient* » (l. 94 à 96), « *qu'humblement je servirai notre peuple* » (l. 105). Macron semble être déterminé

à démontrer qu'il est capable de porter la tenue d'un vrai responsable des « *institutions* », malgré son ignorance dans le domaine politique. Le passage qui suit le confirme clairement : « *Car je crois aux institutions de la V^e République et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'elles fonctionnent* » (l. 42 à 43).

Le « *nous* » (28 occ.) utilisé dans le discours autorise le locuteur de s'envelopper dans l'énonciation. Comme nous pouvons le constater, d'ailleurs, dans ce passage : « *Parce que nous aurons rendu aux Français le goût de l'avenir et la fierté de ce qu'ils sont [...] Parce que nous aurons su dépasser ensemble nos craintes et nos angoisses, nous donnerons ensemble l'exemple d'un peuple [...] et de la République* » (l. 54 à 58). En cette succession, le pronom « *nous* » renvoie à la fois au président mais aussi aux Français.

En outre, le terme « *ensemble* » est associé à l'idée d'être tous pareils, c'est-à-dire le peuple est un tout homogène y compris le président lui-même qui ne fait pas exception. Cela engendre l'*ethos* d'une personnalité proche de la population. Ce même pronom « *nous* » peut représenter également toutes les instances administratives qui assistent le président lors de sa prochaine mission et prendront une part de responsabilité auprès de lui, notamment les « *élites* ». Ces dernières, lui seront indéfectiblement d'un soutien considérable au moment opportun, et, sans négligence aucune, quant aux autres classes de la société : « *Nous ne pouvons plus nous réfugier derrière des usages ou des habitudes parfois hors du temps. Nous devons retrouver le sens profond, la dignité de ce qui aujourd'hui nous rassemble : agir de manière juste et efficace pour notre peuple* » (l. 48 à 50). « *Nous sommes tous interdépendants. Nous sommes tous voisins* » (l. 80) : dans ce « *nous* » il y a les Français, certes, mais il s'étend aussi jusqu'à atteindre tous les Européens. Macron, à travers le terme « *interdépendants* » exprime clairement que le destin de son pays et celui des autres nations ne peuvent subsister séparément. Par conséquent, il exhorte ces dernières à apporter efficacement leurs contributions quant à la lutte contre tout acte terroriste. C'est une autre façon pour lui de contester son bienfondé sur la scène internationale. Pour finir, le président prononce des déclarations à l'intention des pays membres de l'Union européenne mais aussi du soi-même : « *nous avons un rôle immense* » (l. 83) à l'égard de tous les autres. C'est l'*ethos* de chef de guerre qui apparaît tout en positionnant la France au centre d'intérêt non seulement de l'Union européenne mais aussi du monde entier.

Par ailleurs, d'autres formes d'*ethos* peuvent encore jaillir dans ce discours, en l'occurrence l'*ethos* de la puissance. Il se dessine lorsque l'orateur déclare : « *France forte et sûre de son destin* » (l. 13). A l'image de la puissance, s'ajoutent celles de la jeunesse et de la

modernité, voire de la compétence. En effet, Emmanuel Macron qui, se voit déjà, à l'âge qu'il a, à la tête d'une nation aussi puissante telle que la France, représente certainement la providence du peuple.

Or, il se lance dans le projet de métamorphoser la politique existante en France. Il se met *en marche* sur une voie tracée par lui-même, autre que les précédentes, et qui assume pleinement. Celle sur laquelle il désire emmener la France. Cela lui sert d'un prétexte bien pensé afin de donner l'image d'un vrai chef : « *La première sera de rendre aux Français cette confiance en eux, depuis trop longtemps affaiblie. Je vous rassure, je n'ai pas pensé une seule seconde qu'elle se restaurerait comme par magie le soir du 7 mai. Ce sera un travail lent, exigeant, mais indispensable* » (l. 20 à 22).

2.1.2. Les actes de langage

Nombreuses sont les actions qui ont comme sujet le pronom « je ». Elles sont affirmatives et sont susceptibles de distinction/différenciation selon un certain ordre suggéré principalement par Searle, notamment : les *assertifs*, *directifs*, *promissifs*, *expressifs* et *déclaratifs*. C'est le « Je » qui structure le discours : « *je vous rassure* », « *je le répète* ». L'usage du « Je » met en œuvre un nombre considérable d'actes promissifs et faisant ainsi preuve d'un engagement remarquable de la part du président « *je convaincrai* », « *j'y œuvrerai* », « *je servirai* ». En effet, en examinant le discours, il nous est facile de constater qu'à partir de la ligne 19 jusqu'à la fin du discours, ces verbes mis au futur ne cessent de se manifester. Cela nous laisse conclure que le sujet parlant profite l'occasion pour glorifier ses prochaines réalisations. Aussi, ce dernier entre dans le mouvement, contrairement à la passivité de l'Etat : « *Nous ne pouvons plus nous réfugier derrière des usages ou des habitudes parfois hors du temps* » (l. 48). Par ailleurs, des verbes tels que « *convaincre* », « *mesurer* » ou « *vouloir* » semblent refléter une personne au commandement bien résolue. Il est clair que lorsque le locuteur dit « je crois » ou « je sais », il donne son avis et cela n'engage que sa propre personne. Décidément, de tels actes prouvent que l'instance énonçante, de ce présent texte, est prête à les assumer dès son arrivée au pouvoir. Cette réalisation d'acte de langage avertit moralement l'allocataire, ce qui accorde au locuteur un *ethos* d'autorité.

Les actes de langage qui expriment une sollicitation aux élites du pays, apparaissent dans le passage qui suit : « *Nous devons retrouver le sens profond* » ou touchent encore indirectement l'Europe : « *Pour ce faire, nous aurons besoin d'une Europe plus efficace* » (l.

84). Quand un verbe a comme sujet « je », cela laisse voir d'autres actions prises en charge ou simplement promises par celui qui parle. Les assertifs, les déclaratifs et les promissifs semblent avoir, pour ainsi dire, la même valeur, dans cette allocution. Quant aux directifs et aux expressifs, ils s'avèrent distincts. En effet, quand les premiers formulent volonté dédoublée, les seconds, eux, visent *une demande, un conseil, un ordre*, et se forment ainsi, dans ce discours d'investiture : « *je convaincrai* » (l. 26), « *je veux ici les saluer* » (l. 59). Dans le texte, les expressions « *j'ai besoin de* » (8 occ.) sont utilisées à maintes reprises pour manifester une certaine attitude de modestie, voire de respect de la part du président à l'égard de ses concitoyens. Nous les retrouvons surtout dans cet extrait : « *Dans ce combat, j'aurai besoin de chacun* », ou encore, à partir de la ligne 11 jusqu'à 15, où cette locution est redite à cinq reprises. Les expressifs, aussi présents en début et fin de texte, sont notamment destinés à ceux qui ne croient plus au pouvoir politique. Pour passer son message et faire adhérer le plus nombre possible, il se charge alors d'une tâche consistant à semer de la « confiance » dans ceux qui ne croient pas encore en lui. Ces nombreux expressifs traduisent/reflètent une fois de plus une figure marquante de l'humanisme et de la sympathie du président envers son peuple : « *vous l'avez rappelé* » (l. 4), « *Partout, on se demandait* » (l. 5), « *allaient décider* » (l. 6), « *réaffirmer leur foi* » (l. 9), « *La responsabilité qu'ils m'ont confiée* » (l. 11), « *une France qui porte haut la voix* » (l. 13), « *la France doute d'elle-même* » (l. 17), « *Je vous rassure* » (l. 21), « *Je songe au Général de Gaulle* » (l. 60), « *sachant dire non aux prétentions* » (l. 64), « *corriger les excès du cours du monde* » (l. 83), « *Rien ne sera concédé* » (l. 96), « *à défendre en tout temps* » (l. 97). Comme nous pouvons le remarquer, les verbes sont souvent mis à l'indicatif passé ou présent. Il est donc primordial, que le président provoque chez ses allocutaires cette confiance par laquelle l'argumentation se transmet à merveille, comme peut le mettre en évidence Aristote à travers cette citation : « C'est le caractère moral [de l'orateur] qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance ».

Emmanuel Macron met l'éducation au centre de toutes ses futures actions : « *La culture et l'éducation, par lesquelles se construit l'émancipation, la création et l'innovation seront au cœur de mon action* » (l. 32 à 33). Il oriente son discours d'une façon à ce qu'il touche aux besoins ou aux aspirations des Français : « *La mission de la France dans le monde est éminente* » (l. 76), « *Mais le temps s'est accéléré* » (l. 87), « *en cette heure* » (l. 93), « *le mandat qu'ils me confient leur donne sur moi le droit d'une exigence absolue* » (l. 94).

L'orateur semble préférer d'utiliser des assertifs et des directifs conjointement pour démontrer que : « *le monde attend de nous que nous soyons forts, solides et clairvoyants* » (l. 74 à 75), « *La France n'est un modèle pour le monde que si elle est exemplaire.* » (l. 51 à 52), « *Nous devons retrouver le sens profond, la dignité de ce qui aujourd'hui nous rassemble : agir de manière juste et efficace pour notre peuple.* » (l. 48 à 50).

Enfin, de point de vue de la linguistique, il s'agit ici d'un discours beaucoup plus pronominal que nominal. Autrement dit, les pronoms personnels utilisés dépendent essentiellement de la forme que du fond. D'ailleurs, ce discours d'investiture retient une partie considérable à l'énonciation aux dépens de l'énoncé. Ceci dit, le faiseur d'acte semble plus important que l'acte lui-même. Les pronoms « je » et « vous » qui sont rapidement remplacés par le « nous » rassembleur, paraissent d'une abondance considérable par rapport aux notions nominales traditionnellement employées.

Dans ce texte, les actes assertifs, directifs et les jugements aident à donner forme à l'ethos du pouvoir. L'orateur retrace son plan de transition et paraît ordonner son public au fur et à mesure qu'il dicte ses conclusions après avoir dressé/envisagé une évaluation personnelle sur la situation actuelle : « la crise » est répétée trois fois.

2.2. Le *pathos*

Cette stratégie semble largement déployée dans ce texte où elle se manifeste sous de nombreuses formes linguistiques (des mots, des expressions). Mettre en évidence les caractéristiques du *pathos*, nous permet de mieux comprendre l'orientation affective du discours.

Comme nous l'avons pu le voir dès le début de cette partie, deux objectifs sont poursuivis par ce discours d'investiture, notamment : « le faire savoir », que nous avons essayé de démontrer un peu plus haut, et « le faire ressentir ». Cette intention n'a pour conséquence que pour mieux préparer le terrain et redonner confiance aux Français étant donné que le moment opportun est enfin arrivé pour élire un nouveau président : « *La première sera de rendre aux français cette confiance en eux* » (l. 20). Aussi, l'orateur quand il décrit la manière dont il veut mener cette nouvelle fonction, il annonce d'abord : « *Je vous rassure* », simplement, parce qu'il est conscient que son projet de réformes, qui semble méconnaissable voire incertain jusqu'alors, peut causer un tel souci de l'esprit chez les citoyens.

2.2.1. Un discours prometteur et mouvementé

Dans sa relation avec son public, il est clair qu'Emmanuel Macron s'applique énergiquement à rapporter un discours mouvementé : « *mon mandat sera guidé* » (l. 19) et portant essentiellement sur la forme. Surtout quand il révèle par sa désignation à la plus haute fonction de l'Etat que les Français sont déterminés à se « *donner un nouvel élan* », de se maintenir sur la même « *marche du monde* » et de se précipiter dans une autre aventure de leur destin. Avec de telles paroles, il marque sa volonté d'attirer leur attention sur son projet d'aller de l'avant.

En outre, le locuteur établit quelque connexion avec ses allocutaires dans le but, nous paraît-il, de peindre son allocution avec plus d'harmonie. Sans omettre de mentionner sa reconnaissance vis-à-vis des Français qu'ils l'ont élu président « *Qu'ils en soient ici remerciés* » (l. 10). L'orateur, dans son discours, persévère donc dans une certaine dynamique qui laisse le public comme spectateur « *Aujourd'hui, Mesdames, Messieurs* » (l. 72). Cette maîtrise ou habilité cherche à ranimer son public.

Ses propres sensations sont mises en commun afin d'engendrer une certaine parenté entre lui en tant qu'énonciateur et les Français en tant qu'énonciataires. Ces confessions interviennent telle une sollicitation cherchant à implorer la bienveillance et la collaboration de tout un chacun, défiant ainsi les tâches pesant dès lors sur les épaules du chef de l'Etat : « *dont je mesure la gravité* » (l. 11), « *Je vous rassure je n'ai pas pensé* » (l. 21), « *Il m'appartiendra de convaincre* » (l. 23), « *Dans ce combat, j'aurai besoin de chacun* » (l. 46), « *Je sais pouvoir compter sur tous nos compatriotes pour mener à bien la tâche considérable* » (l. 106), « *En ce qui me concerne* » (l. 108).

Nombreuses sont les passions engagées dans le contexte de ce discours d'investiture, en occurrence la sympathie, la crainte, la pitié, l'espoir, le bonheur, ou encore, la glorification de la France : « *Tout ce qui concourt à la vigueur de la France et à sa prospérité sera mis en œuvre* » (l. 29 à 30). Ces sentiments sont évoqués explicitement ou simplement laissant voir seulement des termes apparents les indiquant.

Le sentiment de la peur, de la compassion et du besoin de protection s'exprime surtout dans la première partie du discours : « *vivre sans avoir peur* » (l. 37), « *notre renseignement, nos armées, réconfortés* » (l. 38), « *nos craintes et nos angoisses* » (l. 55 à 56), « *qui avait si*

violemment frappé le monde [...] frappé par le terrorisme » (l. 65 à 67), « *percluse d'inquiétude voire de défiance »* (l. 69 à 71), « *division et les fractures »* (l. 73). Pour paraphraser C. Kerbrat-Orecchioni, la peur a la faculté de pouvoir manifester plusieurs émotions et être utilisée à d'autres fins encore. Une fois provoquée chez l'auditoire, ce dernier se voit dans l'obligation de se mettre sous le bouclier du chef d'Etat considéré comme protecteur mais aussi porteur d'espoir : « *car elle nous protège »* (l. 39), « *les Françaises et les Français, en cette heure, attendent beaucoup de moi »* (l. 93). Toutefois, cette sensation peut aussi être exploitée par l'orateur afin de traduire son sentiment de pitié ou de sympathie envers son peuple : « *L'égalité face aux accidents de la vie sera renforcée »* (l. 35 à 36), « *le découragement de Françaises et de Français s'estimant injustement défavorisés, déclassés, ou oubliés »* (l. 71).

Aussi, Macron provoque le sentiment de dépassement : « *je ne céderai sur rien »* (l. 29), « *nous aurons su dépasser »* (l. 56) ou encore le don de soi qu'on peut reconnaître en cette formule : « *se donner collectivement »* (l. 8). C'est une façon de faire entrer son public dans une connectivité voire en rapport presque sensuel amplifié et consolidé par l'anaphore « *besoin de »* et « *ensemble »* (4 occ.). Une affection vis-à-vis des Français peut être reconnue en ces termes : « *embrasser l'avenir, se donner collectivement un nouvel élan »* (l. 8 et 9), « *au cœur de mon action »* (l. 33). Le combat prend part dans ces passions : « *Dans ce combat, j'aurai besoin de chacun »* (l. 46). Macron vient en « *guide »* des Français, et, pour le bien des « *générations à venir »*, il les incite même à aller « *[se] battr[e]* ».

Après la peur et qui semble être bien exploitée par l'énonciateur, une autre passion attire toute notre attention. En effet, l'appel à l'espoir se retrouve en particulier dès le début de son allocution : « *La première sera de rendre aux Français cette confiance en eux »* (l. 20).

Quant à l'autre moitié, l'orateur fait appel à d'autres états d'esprit, notamment la fierté, le bonheur et la joie retrouvée : « *forts, solides et clairvoyants »* (l. 75), « *Rien n'affaiblira ma détermination »* (l. 96), « *m'emplit d'une immense énergie »* (l. 100). Cependant, l'orateur affiche une certaine distinction entre une sensation positive aux éventuels dangers qui peuvent guetter la stabilité du pays : « *écrire une des plus belles pages de notre Histoire portera mon action [...] Dans ces instants où tout peut basculer »* (l. 101 à 103).

Pour terminer, il nous semble que l'orateur se sert d'un autre procédé très marquant et efficace qui laisse les esprits de son allocutaire séduits et charmés, comme le montrent ces passages : « *grand peuple »*, « *le peuple français a toujours su trouver l'énergie, le*

discernement, l'esprit de concorde pour construire le changement profond » (l. 103 à 104). Ce moyen de flatter le peuple est une façon de l'attirer à céder à l'influence séductrice de leur futur président ayant, pour ainsi dire, les compétences requises en s'adressant ainsi aux Français.

2.2.2. La subjectivité au service de l'argumentation

La terminologie subjective dans cette allocution demeure omniprésente. En effet, à chaque fois qu'il prend position avantageuse ou désavantageusement, le sujet parlant manifeste sa subjectivité. Ce dernier exprime ses perceptions. Il s'agit, en fait, d'une manœuvre pratiquée par le locuteur pour que son discours soit modalisé.

D'après Roselyne Koren et Ruth Amossy, dans tout langage, le sujet de la subjectivité coïncide avec celle de la persuasion : « *Si l'argumentation consiste à emporter l'adhésion des esprits par des moyens verbaux, l'utilisation du langage par le sujet parlant devient l'activité qui lui permet de présenter sa vision des choses, des autres et de lui-même* ». ⁶⁸

Cependant, l'instance discursive fait recours à un ensemble de résolutions lexicales soient-elles ou encore à des indicateurs axiologiques afin d'exposer sa vision du monde. C'est le cas d'ailleurs de l'épithète qui, ayant une utilité argumentative importante, s'emploie souvent dans des constructions linguistiques ou discursives évidentes et sans avoir recours à la preuve : « *Le locuteur imprime sa marque au discours à travers l'emploi d'évaluatifs : les substantifs axiologiques (valorisants ou dévalorisants), les adjectifs affectifs ou évaluatifs (axiologiques ou non situés selon une échelle bien/mal), les modalisateurs (vrai/faux), les verbes occasionnellement ou intrinsèquement subjectifs* ». ⁶⁹ Bien entendu, l'orateur, en choisissant son lexique axiologique et évaluatif aussi bien que les modalisateurs, oriente, de ce fait, son discours. Par conséquent, l'empreinte du sujet parlant, ses opinions ainsi que ses appréciations qui s'affichent dans l'énoncé, le place par rapport à ce dernier.

Afin de convaincre son auditoire, le chef de l'Etat cherche à l'impressionner, c'est le cas de l'emploi du terme « *trop* » pour marquer une exagération, un excès, dans ces passages : « *depuis trop longtemps affaiblie* » (l. 20), « *s'est trop souvent vu empêchée* » (l. 68).

⁶⁸ KOREN. R, & AMOSSY. R, 2002, *Après Perlman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris, Le Harmattan, P. 157.

⁶⁹ Ibid. P. 58.

Il est clair que cette façon avec laquelle le lexique est agencé et mis en avant, laisse voir l'allocution présidentielle le plus souvent comme orienté, et même mystificatrice. Il s'agit, en fait, d'une manœuvre destinée à impressionner son public par l'exaltation de ses prochaines actions suivant sa « *détermination* », de son « *exigence absolue* », de sa « *volonté constante* » et de son « *immense énergie* » en tant que futur président français, pour terminer par : « *une des plus belles pages de notre Histoire portera mon action* » (l. 101 à 102), et « *pour mener à bien la tâche considérable* » (l. 106), il promet : « *dès ce soir, je serai au travail* » (l. 108). Dans l'espoir de voir son projet politique obtenir adhésion massive, Macron a recours à un champ lexical positif de la réforme comme « *exaltante* » (l. 106), « *l'esprit de concorde pour construire le changement profond* » (l. 104)⁷⁰.

La notion de « faire » vient après celle de « France » avec (7 occ.) quant à leur répétition dans le texte. En effet, Emmanuel Macron a accordé à ce verbe, sur le plan politique, une charge sémantique considérable, tant qu'il glorifie l'action. « *Faire* » peut aussi être compris sous un autre angle, tout comme une incitation à devancer les obligations d'un gouvernement considéré pesant et à réduire le taux de paresse ou de passivité, c'est ce que le président insinue par : appeler « *la responsabilité de toutes les élites* » (l. 36).

2.2.3. La place de la France dans le discours

Le chef de l'Etat, en prononçant son allocution, exalte le nationalisme. Ainsi, un vrai patriote, qu'il se donne l'image, met la France et le peuple français au centre d'intérêt de son quinquennat. Les notions « *Français* » (24 occ.), « *France* » (20 occ.) et « *pays* » (4 occ.) se voient claires et dépourvues de toutes ambiguïtés : « *sera attentif à la parole de la France* » (l. 55), « *Du rêve français, rêve européen* » (l. 63). Par ailleurs, c'est dans ces propos qu'il englobe les principes de la République : « *l'audace de la liberté, l'exigence de l'égalité, la volonté de la fraternité* » (l. 15 à 16). Toutefois, il semble que durant son exposé, il tient à ce qu'il fasse un rappel des fondements de la « *démocratie* » (4 occ.) qui instituent la « *République* » (4 occ.) : « *Nous donnerons ensemble l'exemple d'un peuple sachant affirmer ses valeurs et ses principes, qui sont ceux de la démocratie et de la République* » (l. 56 à 58). En toute tranquillité, il expose, en grandes lignes, son projet, en usant du blâme c'est-à-dire des jugements de valeur dévalorisants ou négatifs. Un outil qui ne peut laisser celui qui le reçoit sans écho, comme peut bien le montrer cet extrait, avec un emploi répétitif de « *si* » : « *Partout, on se demandait si les*

⁷⁰ Emmanuel Macron, durant sa campagne, utilise à dessein le terme « projet » plus dynamique et moins précis, en évitant soigneusement de parler de « programme » trop connoté politiquement.

Français allaient décider à leur tour de se replier sur le passé illusoire, s'ils allaient rompre avec la marche du monde, quitter la scène de l'Histoire, céder à la défiance démocratique, l'esprit de division et tourner le dos aux Lumières, ou si au contraire ils allaient embrasser l'avenir » (l. 5 à 8).

2.2.4. Les figures de style

Il est à signaler que ce présent discours d'investiture est orné de tropes et d'autres figures de rhétorique. Sa manière de peindre la réalité se distingue par l'emploi excessif du langage métaphorique. Serait-il exprès pour rendre son discours plus vif, ou simplement, Macron agit en connaissance de cause afin de traduire par le biais de son discours qu'il se dispose d'une certaine maîtrise stylistique mettant ainsi en évidence sa fermeté, sa confiance et sa détermination ?

Le contraste : C'est l'effet produit par deux éléments juxtaposés et portant des valeurs opposées, à savoir le « bien » et le « mal ». L'écart devient plus intense avec l'usage de la locution adverbiale : « *au contraire* », tel que nous pouvons le remarquer dans cet énoncé : « *tourner le dos aux Lumières, ou si au contraire ils allaient embrasser l'avenir* » (l. 7 à 8). Le contraste se voit très proche de l'antithèse.

L'antithèse : C'est la figure qui marque une certaine opposition de pensées ou de mots. Ou simplement, le locuteur, en commençant par dire ce que les choses ne sont pas, dit par la même occasion ce qu'elles sont. Nous avons pu reconnaître plusieurs antithèses dans notre corpus, dont voici quelques exemples :

« Partout, on se demandait si les Français allaient décider à leur tour de se replier sur le passé illusoire, s'ils allaient rompre avec la marche du monde, quitter la scène de l'Histoire, céder à la défiance démocratique, l'esprit de division et tourner le dos aux Lumières, ou si au contraire ils allaient embrasser l'avenir, se donner collectivement un nouvel élan, réaffirmer leur foi dans les valeurs qui ont fait d'eux un grand peuple » (l. 3 à 8).

« Il m'appartiendra de convaincre les Françaises et les Français que notre pays, qui aujourd'hui semble mis à mal par les vents parfois contraires du cours du monde, porte en son sein toutes les ressources pour figurer au premier rang des nations » (l. 23 à 24).

« Je convaincrai nos compatriotes que la puissance de la France n'est pas déclinante, mais que nous sommes à l'orée d'une extraordinaire renaissance » (l. 26 à 27).

La comparaison : En évoquant la notion d'Europe, le locuteur lui donne une représentation plus caractéristique. De fait, il la compare à un « *instrument* », tel que nous le voyons dans ce passage : « *Nous aurons besoin d'une Europe plus efficace, plus démocratique, plus politique, car elle est l'instrument de notre puissance et de notre souveraineté* » (l. 84 à 85).

La concession : C'est un procédé par lequel on accorde à son adversaire un point sans le contester, pour en mettre en avant un autre. C'est son avis qui compte en faisant allusion à la concession par des termes choisis (*forte* et *prospère* ; *modèle* et *exemplaire*). Notons qu'ici l'orateur renforce son discours par l'anaphore rhétorique (« *que si elle est* ») ce qui rend ses dires plus appuyés voire évidents : « *La France n'est forte que si elle est prospère* », « *La France n'est un modèle pour le monde qui si elle est exemplaire* ».

La métonymie : Connue aussi sous le nom de synecdoque. C'est le fait de désigner une chose par le nom d'une autre chose avec laquelle elle entretient un rapport de contiguïté : la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, le contenant pour le contenu, l'espèce pour le genre, la partie pour le tout, etc. Généralement, elles sont beaucoup plus employées dans les discours politiques pour représenter une institution. « *Alors que la métaphore est toujours sentie comme un écart par le locuteur et son destinataire à moins qu'elle ait atteint un degré de lexicalisation, la plupart des métonymies passent inaperçues dans les conditions normales de communication et ne sont révélées que par l'analyse linguistique ou stylistique* »⁷¹.

Nous dégageons, dans notre texte, une métonymie qui, en nommant la « *France* » on signifie les « *Français* ». Pour C. Kerbrat-Orecchioni la dénomination « *les Français* », implique en principe « *tous les Français* » alors qu'en vérité exprime l'idée de « *la plupart d'entre eux* » ce que nous pouvons voir dans ces extraits : « *Les Français ont choisi* » (l. 3), « *si les Français allaient décider* » (l. 5 à 6). La même écrivaine ajoute en confirmant que ce procédé rhétorique dit « *synecdoque du tout* » est permanent dans tout discours.

Pareillement, le même syntagme, « *la France* », peut prendre plusieurs acceptations telles que, entre autres, le « *pays* », ou la population même de ce pays : « *redresser la France et lui rendre son rang dans le concert des nations. Je songe à Georges Pompidou, qui fit de notre pays une puissance industrielle* ». (l. 60 à 61). Plutôt, c'est le contexte dont lequel

⁷¹ LE GUERN. M, 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse Universités, P. 77.

l'énoncé est inséré qui permet de résoudre la question du sens, notamment le « *dire* » dans le passage qui suit : « *Ce que la France avait à dire au monde s'est parfois trouvé affaibli* » (l. 70).

La métaphore et la comparaison sont souvent employées pour donner naissance à une autre figure de rhétorique : la personnification. C'est la représentation d'une abstraction sous des traits d'une personne. De cette manière, « *Ils ont besoin d'une France qui sache inventer l'avenir* » (l. 14) est une personnification car la France invente tel qu'un humain peut bien le faire. En même temps, une métaphore tant qu'elle permet une ressemblance : la France invente comme les Français peuvent le faire.

Métaphore : Contrairement à la métonymie, cette figure de style est assez présente dans notre discours. Parmi les expressions métaphoriques que nous avons pu relever, citons : « *je mesure la gravité* » (l. 11), « *qui porte haut la voix de la liberté* » (l. 13), « *comme par magie* » (l. 21), « *nous tenons entre nos mains tous les atouts* » (l. 23), « *porte en son sein* », « *nous sommes à l'orée* » (l. 26 à 27), « *la création et l'innovation seront au cœur de mon action* » (l. 32 à 33), « *Tout ce qui forge notre solidarité nationale* » (l. 35), « *Nous ne pouvons plus nous réfugier derrière des usages ou des habitudes parfois hors du temps* » (l.48), « *pour la France de se hisser à la hauteur du moment* » (l. 72 à 73), « *écrire une des plus belles pages de notre Histoire* », « *Nous avons à construire le monde que notre jeunesse mérite* » (l. 101). Peu importe la façon dont elle est émise, la métaphore n'a autre vocation, notamment dans un discours politique, que celle de la persuasion.

L'intensification : C'est le fait d'augmenter et de rendre l'effet plus vif et plus fort, tel que le démontrent l'exemple qui suit : « *aux grandes crises contemporaines. Qu'il s'agisse de la crise migratoire, du défi climatique, des dérives autoritaires, des excès du capitalisme mondial, et bien sûr du terrorisme* » (l. 77 à 79). Un peu plus loin, nous retrouvons encore cet autre exemple : « *La géographie s'est singulièrement rétrécie. Mais le temps s'est accéléré. Nous vivons une période qui décidera du destin de la France pour les décennies qui viennent. Nous ne nous battons pas seulement pour cette génération, mais pour les générations à venir* » (l. 86 à 89).

L'anaphore : C'est la reprise d'un mot ou d'un groupe de mots, par substitution une autre unité linguistique, en tête d'une proposition, d'une phrase ou vers consécutifs pour produire un effet d'insistance. Sans qu'il soit une simple répétition, cela crée un effet

d'insistance, comme nous pouvons remarquer dans ces extraits : « *la France doute d'elle-même. Elle se sent menacée dans sa culture, dans son modèle social, dans ses croyances profondes. Elle doute de ce qui l'a faite* » (l. 17 à 18). « *Ils ont besoin d'une France forte et sûre de son destin. Ils ont besoin d'une France qui porte haut la voix de la liberté et de la solidarité. Ils ont besoin d'une France qui sache inventer l'avenir* » (l. 12 à 14).

L'hyperbole : C'est la figure qui consiste à souligner une idée en employant l'exagération et l'emphase, comme peut l'illustrer les passages suivants : « *La certitude intime que nous pouvons ensemble écrire une des plus belles pages de notre Histoire portera mon action* » (l. 101) ; « *nous sommes à l'orée d'une extraordinaire renaissance* » (l. 27).

L'énumération : C'est le fait de dénombrer par une liste orale ou écrite (les éléments d'un ensemble) comme dans ces exemples : « *le travail sera libéré, les entreprises seront soutenues, l'initiative sera encouragée* » (l. 30 à 31), « *d'une Europe plus efficace, plus démocratique, plus politique* » (l. 84 à 85).

2.2.5. La doxa et les expressions toutes faites

Parmi d'autres stratégies d'argumentation utilisées par le chef de l'Etat, nous reconnaitrons son emploi de quelques formules particulières lui permettant d'abord de passer une idée d'une grande importance et transmettre du même coup quelques principes qui sont évidents à ses yeux.

En effet, ces manifestations discursives et ces formules toutes faites relèvent de la doxa et, d'une certaine manière, justifient du coup sa conception : « *solidarité nationale* », « *défi climatique* ». Il s'agit d'expressions figées qui vont de soi, tel que la société les considère et comme si c'est une vérité générale que tout le monde accepte naturellement. C'est le cas de cette formule : « *modèle social* » (l.18).

Conscient de son devoir de se situer politiquement par rapport à ses homologues, Emmanuel Macron se réfère plutôt aux formules stratégiques que celles de type idéologiques sans que cela veuille dire l'exclusion totale de ces dernières au détriment des premières comme est le cas dans cet exemple d'une des formules employées qui nous rendent compte d'une idéologie de l'économie libérale : « *La France n'est forte que si elle est prospère* », « *La France n'est un modèle pour le monde qui si elle est exemplaire* », « *le changement profond* », « *Rien ne sera concédé à la facilité ni au compromis* ».

A travers son discours, nous-mêmes nous avons pu comprendre que son projet se situe dans la modernité où l'emploi et l'aspiration à la création sont parmi ses prioritaires. Il est à noter que le lexique utilisé est d'une grande aspiration à la rénovation voire à la renaissance sans, toutefois, aucune appartenance partisane apparente. Ce qu'il fait de lui un homme plutôt déterminé c'est sa manière de s'exprimer et de se situer politiquement que le contenu de son discours. Parmi les termes utilisés par Macron et qui attirent notre attention, noms, verbes ou adverbes soient-ils, faisant partie du même choix lexical : « *changement* » (2 occ.), « *porter* » (2 occ.), « *refonder* » (2 occ.). La terminologie du président est pratiquement usuelle et loin des connotations exagérées, c'est le cas des mots « *engagement* », « *monde* », « *tâche* », « *confiance* » capables de convaincre la population française ou du moins sans peiner personne. Nombreuses sont les marques qui placent/situent l'allocution du chef de l'Etat, ni totalement gauche ni totalement droite, mais plutôt à juste milieu des deux, pour permettre, d'une certaine manière, un arrangement des deux clans politiques sur le plan discursif, ce que peut bien le témoigner cet extrait : « *agir de manière juste et efficace pour notre peuple* » (l. 49 à 50).

Pour finir, l'analyse lexicale nous laisse supposer ou croire que la subjectivité est omniprésente en prenant en compte l'ensemble des opinions, des appréciations et des sentiments révélé tout au long de ce présent discours. Néanmoins, le discours est construit sur le même raisonnement. Il ne faut pas comprendre la subjectivité du discours comme axée sur le sujet parlant lui-même mais sur la partie masquée ou les coulisses de son discours politique dont le seul et l'unique objectif est l'adhésion des français.

Conclusion partielle

En guise de conclusion, après analyse faite pour le discours d'investiture du président Emmanuel Macron, cela nous permet de porter un regard positif quant à cette allocution et son effet sur les Français. Un discours qui se situe entre la gauche et la droite, c'est-à-dire une idéologie à juste milieu, et pour permettre l'équilibre. Une façon de penser nouvelle et unique en France jusqu'alors, prenant en charge les deux réflexions libérales et sociales en même temps, tel que nous pouvons l'illustrer à partir de l'extrait qui suit et qui peut résumer toute la pensée « macronienne » : « *Ils ont besoin d'une France qui porte haut la voix de la liberté et de la solidarité* » et en même temps « *Ils ont besoin d'une France qui sache inventer l'avenir* » (l. 13 à 14).

L'orateur tâchant de produire une certaine admiration vive ou simplement une exaltation chez son interlocuteur en évoquant des qualités, des mérites et des actions grandioses « *La culture et l'éducation, par lesquelles se construit l'émancipation, la création et l'innovation seront au cœur de mon action* » (l. 32 à 33) ce qui rend son discours chargé sur le plan sémantique mais aussi sur le plan stylistique. C'est le nouveau président.

Ce discours d'investiture se situe au-delà des divisions et distinctions politiques telles qu'elles sont censées l'être dans un discours d'envergure pareille et dans lequel son objectif fondamental est de faire appel à vivre en harmonie comme l'entente, la fraternité, la paix, la solidarité, l'égalité et la liberté, ce que le président lui a permis certainement d'avoir de résultats très satisfaisants. Dans ce sens, il nous semble que le contrat de communication a bien été honoré.

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons essayé de relever principalement les caractéristiques du discours d'investiture d'Emmanuel Macron de 2017 et de tirer au clair les techniques et stratégies argumentatives dont il use. En effet, en s'appuyant sur une étude lexicale et rhétorique, nous avons pu observer que le président, en adaptant son discours selon la situation de communication, a fait recours à des éléments logiques, éthiques et pathétiques, comme stratégies rhétoriques de l'argumentation. Aussi, il fait appel à d'autres procédés linguistiques et stylistiques, implicites ou explicites soient-ils, tels que les embrayeurs ou déictiques, les modalisateurs, le lexique, les expressions figées et les figures de style.

Ce sont des techniques et des stratégies, parmi bien d'autres, qui manifestent une grande subjectivité et dont *l'instance énonçante*⁷² emploie à sa guise afin de légitimer son discours devant son auditoire et sur la scène politique selon l'orientation et la visée que l'orateur accorde à son allocution.

Nous avons pu mettre en évidence comment, pour ce nouveau président, ses schèmes de pensées et son raisonnement sont combinés et structurés de telle façon qui permet à l'orateur d'atteindre sa visée persuasive (logos). Ensuite, une autre stratégie est appliquée dans ce discours en vue d'adapter son image vis-à-vis de son auditoire : le public devant lui, les Français, le monde qui le regarde... (ethos). Enfin, nous avons réussi à relever les émotions que l'orateur cherche à susciter chez son allocutaire (*pathos*).

Seulement, dans le discours d'investiture, les résultats sont déjà au su de tout le monde. Donc, l'instance discursive n'a besoin d'aucune argumentation pour témoigner son efficacité. Ce qui fait que le *logos* occupe une partie moindre de l'argumentation de Macron. Ce dernier fait des deux autres stratégies de preuves, à savoir *l'éthos* et le *pathos*, sa priorité. S'agissant de ces deux dernières, quelques arguments entrent en confusion quant à l'appartenance de tel ou tel énoncé à telle ou telle stratégie de l'*ethos* et/ou du *pathos* comme il est le cas de la compassion susceptible de faire partie du *pathos* mais aussi de l'*ethos* compassionnel. En ce sens, nous pouvons voir qu'il existe une relation de complémentarité entre le *pathos* et l'*ethos*, puisqu'après que le locuteur construit l'image de soi, il noue quelques relations avec son public par le biais des émotions pour exciter la curiosité de ses allocutaires. C'est à travers l'affectivité et la construction de sa propre image, que l'orateur met en avant sa vision du monde dans le but d'influencer, de faire faire, d'adopter ou de changer certaines attitudes à son auditoire. Parce

⁷² FONTANILLE. J, 2003, *Sémiotique du discours*, Lienhart, France, 2^{ème} édition, P. 269.

qu'enfin, il faut garder en mémoire que l'emploi des émotions n'est qu'une question de dosage avant qu'elles n'atteignent et n'influencent l'argumentation.

Or, persuader quelqu'un, c'est une façon de le manipuler pour qu'il agisse et passe à l'acte. Autrement, la personne n'est pas persuadée mais plutôt convaincue.

Cependant, dans une telle allocution où la désignation officielle du président de la République française est en cours, et, dont les conditions actuelles ne permettent pas l'expression ou l'épanchement de sentiments à cause du cérémonial traditionnel d'investiture, le public n'a d'autre façon d'exprimer son consentement et son adhésion que par de tempérants applaudissements au terme de discours.

Bibliographie

Ouvrages :

- ADAM J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.
- AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université.
- AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université.
- AMOSSY R., 2006, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- AUSTIN J.-L. 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- BARTHES R. 1972, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
- BARTHES R. 1985, *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil.
- BENVENISTE É., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BERTRON P., 2003, *L'argumentation dans la communication, la découverte* « repère ». 209, 4^{ème} édition.
- BOECK D. & LARCIER S.-A. 2005, *Dialogisme et Polyphonie*, Bruxelles, Duculot.
- BRETON P., 1996, 2001, 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La découverte.
- CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire de sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education.
- CHARAUDEAU P., 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- DUCROT O., *Le dire et le dit*, 1984, Paris, Minuit.
- FONTANIER P., 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. Champs.
- FONTANILLE J., 2003, *Sémiotique du discours*, Lienhart, France, 2^{ème} édition.
- GHIGLIONE R., 1989, *Je vous ai compris : Ou, l'analyse des discours politiques*, Paris, Armand Colin.
- GRIZE J.-B., 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophoys.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1980, *L'Enonciation, De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KOREN R., & AMOSSY. R, 2002, *Après Perlman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris, Le Harmattan.
- LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse Universités.
- MAINGUENEAU D., 1991, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU D., 1996, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU D., 2016, *Analyse des textes de communication*, Paris, Armand Colin.

- REBOUL O., 2001, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.
- ROBRIEUX J-J., 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.
- SARFATI G. E., 2007, *Elément d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin.
- SIOUFFI G. & RAEMDONCK V., 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal.

Articles :

- CHARAUDEAU P., 2008, « L'argumentation dans une problématique d'influence, Argumentation et Analyse du discours », [En ligne], mis en ligne le 02 octobre 2008, Consulté le 07 mai 2017. URL : <http://aad.revues.org/193>.
- Foucaud B., 2014, « La rhétorique ou l'art d'un style persuasif », [En ligne], mis en ligne le 11 mars 2014, Consulté le 27 octobre 2020.
URL : <http://www.plume.escapette.com/la-rhetorique-ou-lart-dun-style-persuasif/>.
URL : <http://aad.revues.org/2123;DOI:10.4000/aad.2123>
- KHERBOUCHE G., « Discours et Interactions en classe de langue » [en ligne]
URL : <http://elearn.univ-tlemcen.dz>
- KOREN R., 2016, « Exemple historique, comparaison, analogie, métaphore : sont-ils interchangeables ? Argumentation et Analyse du Discours » [En ligne], 16 | 2016, mis en ligne le 09 avril 2016, Consulté le 20 octobre 2020.
- La vidéo de la prestation du Président Emmanuel Macron :
https://www.youtube.com/watch?v=pBtF_d8lzI
- MEYER. M, « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? Argumentation et Analyse du Discours » [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 16 novembre 2020. URL : <http://aad.revues.org/211>
- MEUNIER A., 1974, « Modalités et communication. In : langue française, n° 21. Communication et analyse syntaxique », Sous la direction de PINCHON J. PP 8-25. DIO : 10.3406/lfr. 1974.5662. [En ligne], Consulté le 21 octobre 2020.
URL : www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_num_21_1_5662
- THIERRY M. & Klein J., (2006), « Dictionnaire de stratégie, in Bertin, Erik. "Penser la stratégie dans le champ de la communication. Une approche sémiotique" », mis en ligne le 17 janvier 2007, Consulté le 17 octobre 2020.
URL : <http://reveus.unilim.fr/nas/document.php?id=70>

Dictionnaires :

- CHARAUDEAU Patrick, & MAINDUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- DUBOIS J., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF,

Dictionnaires en ligne :

- LAROUSSE, *dictionnaire de la langue française*, [En ligne], consulté le 05 octobre 2020.
URL : www.larousse.fr
- PTIDICO, *dictionnaire de la langue française*, [En ligne], consulté le 21 octobre 2020.
URL : www.définition.ptidico.com
- THIERRY M. & Klein J., (2006), *Dictionnaire de stratégie*, in Bertin, Erik. "Penser la stratégie dans le champ de la communication. Une approche sémiotique". [En ligne], mis en ligne le 17 janvier 2007, Consulté le 08 octobre 2020.
URL : <http://reveus.unilim.fr/nas/document.php?id=70>

Mémoires et thèses :

- KENNICHE. R, 2008, *Etude des procédés argumentatifs présents dans le discours de Sid-Ahmed Semiane*, Mémoire de Magister, Université de Bejaia.
- SEGURA K., 2007, *L'argumentation dans des discours politiques défendant et s'opposant à la constitution européenne lors du référendum en France*, Université de Tampere.
- FABIOLA C. 2018/2019, *De présidentiable à président : la rhétorique au service du pouvoir. Analyse comparative des discours de campagne et d'investiture de Nicolas Sarkozy (2007) et Emmanuel Macron (2017) : logos, ethos, pathos*, Mémoire de Master, Université de Toulon.
- KHERBOUCHE Ghouti, 2016/2017, *Les conduites verbales dans les séquences phatiques d'une conversation radiophonique algérienne, Approche interactionnelle, le cas des émissions d'Alger Chaîne trois*, Thèse de Doctorat, Université de Tlemcen.

Table des matières

Remerciements	02
Dédicaces	03
Sommaire	04
Introduction générale.....	05
Introduction partielle	09
Chapitre 1 : Cadrage théorique et conceptuel de la recherche	09
1. L'analyse du discours	09
1.1. La notion du discours	10
1.2. Les types de discours	12
1.3. Le dialogisme	12
1.4. Le discours politique	13
1.5. Le discours d'investiture	14
3. Les stratégies discursives	15
3.1. Stratégie de légitimation	16
3.2. Stratégie de crédibilité	16
3.3. Stratégie de captation	16
2. Rhétorique et argumentation	16
2.1. La rhétorique	16
2.2. Qu'est-ce qu'un argument	18
2.2.1. L' <i>ethos</i>	18
2.2.2. Le <i>pathos</i>	18
2.2.3. Le <i>logos</i>	18
2.2.4. L'argument déductif	18
2.3. L'analyse argumentative	19
2.4. La théorie de l'argumentation	21
2.4.1. Arguments théoriques et athéoriques	23
2.4.2 Les méthodes d'argumentation	23
2.4.2.1 L'argumentation par analogie	23
2.4.2.2 L'argumentation par déduction et induction	23
2.4.2.3 L'argumentation qui s'appuie sur une autorité.....	24
4. Les stratégies argumentatives de persuasion	24
4.1. Persuasion.....	24

5. Enoncé et énonciation	25
5.1. Enoncé	25
5.2. Enonciation	25
6. La modalisation	26
6.1 La modalité d'énonciation	27
6.1.1. La modalité assertive	28
6.1.2. La modalité interrogative	28
6.1.3. La modalité injonctive	28
6.1.4. La modalité exclamative	28
6.2. La modalité d'énoncé	28
6.2.1. Les modalités logiques	28
6.2.2. Les modalités affectives et appréciatives	28
7. L'implicite	28
8. Les embrayeurs	31
9. La subjectivité	32
Conclusion partielle	32
Chapitre 2 : Analyse argumentative du discours d'Emmanuel Macron	33
Introduction partielle	33
1. Etude de l'argumentation/ raisonnement : <i>le logos</i>.....	33
1.1. L'argumentation thématique du discours : dominance de réflexions économiques et internationales	34
1.2. L'idéologie d'Emmanuel Macron : quelle référence ?	34
1.3. Formes et rôle de l'implicite dans le discours	35
1.3.1. Entre présupposés, sous-entendus et allusion dans le discours.....	35
1.3.2. La négation et la voix passive	37
1.3.3. Un discours dans un autre discours	38
1.4. L'argumentation du président	38
1.4.1. Un syllogisme envisageable	39
1.4.2. « Mais » et « car » au service de l'argumentation	39
2. Etude de l'argumentation « passionnelle » : <i>ethos</i> et <i>pathos</i>	40
2.1. <i>L'ethos</i>	40
2.1.1. L'image de soi de l'orateur dans son discours	41
2.1.2. Les actes de langage	43
2.2. <i>Le pathos</i>	45

2.2.1. Un discours prometteur et mouvementé	46
2.2.2. La subjectivité au service de l'argumentation	48
2.2.3. La place de la France dans le discours	49
2.2.4. Les figures de style	50
2.2.5. La doxa et les expressions toutes faites.....	53
Conclusion partielle	54
Conclusion générale	56
Bibliographie.....	58
Table des matières	61
Annexes	64

Discours d'investiture d'Emmanuel Macron

Mesdames, Messieurs,

Les Français ont choisi, vous l'avez rappelé, le 7 mai dernier, l'espoir et l'esprit de conquête.

- 5 Le monde entier a regardé notre élection présidentielle. Partout, on se demandait si les Français allaient décider à leur tour de se replier sur le passé illusoire, s'ils allaient rompre avec la marche du monde, quitter la scène de l'Histoire, céder à la défiance démocratique, l'esprit de division et tourner le dos aux Lumières, ou si au contraire ils allaient embrasser l'avenir, se donner collectivement un nouvel élan, réaffirmer leur foi dans les valeurs qui ont fait d'eux un grand peuple.

- 10 Le 7 mai, les Français ont choisi. Qu'ils en soient ici remerciés.

La responsabilité qu'ils m'ont confiée est un honneur, dont je mesure la gravité.

Le monde et l'Europe ont aujourd'hui, plus que jamais, besoin de la France. Ils ont besoin d'une France forte et sûre de son destin. Ils ont besoin d'une France qui porte haut la voix de la liberté et de la solidarité. Ils ont besoin d'une France qui sache inventer l'avenir.

- 15 Le monde a besoin de ce que les Françaises et les Français lui ont toujours enseigné : l'audace de la liberté, l'exigence de l'égalité, la volonté de la fraternité.

Or, depuis des décennies, la France doute d'elle-même. Elle se sent menacée dans sa culture, dans son modèle social, dans ses croyances profondes. Elle doute de ce qui l'a faite.

Voilà pourquoi mon mandat sera guidé par deux exigences.

- 20 La première sera de rendre aux Français cette confiance en eux, depuis trop longtemps affaiblie. Je vous rassure, je n'ai pas pensé une seule seconde qu'elle se restaurerait comme par magie le soir du 7 mai. Ce sera un travail lent, exigeant, mais indispensable.

Il m'appartiendra de convaincre les Françaises et les Français que notre pays, qui aujourd'hui semble mis à mal par les vents parfois contraires du cours du monde, porte en son sein toutes les ressources

- 25 pour figurer au premier rang des nations.

Je convaincrai nos compatriotes que la puissance de la France n'est pas déclinante, mais que nous sommes à l'orée d'une extraordinaire renaissance, parce que nous tenons entre nos mains tous les atouts qui feront et qui font les grandes puissances du XXI^e siècle.

- 30 Pour cela, je ne céderai sur rien des engagements pris vis-à-vis des Français. Tout ce qui concourt à la vigueur de la France et à sa prospérité sera mis en œuvre : le travail sera libéré, les entreprises seront soutenues, l'initiative sera encouragée.

La culture et l'éducation, par lesquelles se construit l'émancipation, la création et l'innovation seront au cœur de mon action.

- 35 Les Françaises et les Français qui se sentent oubliés par ce vaste mouvement du monde devront se voir mieux protégés. Tout ce qui forge notre solidarité nationale sera refondé, réinventé, fortifié. L'égalité face aux accidents de la vie sera renforcée.

Tout ce qui fait de la France un pays sûr, où l'on peut vivre sans avoir peur, sera amplifié. La laïcité républicaine sera défendue, nos forces de l'ordre, notre renseignement, nos armées, réconfortés. L'Europe, dont nous avons besoin, sera refondée, relancée, car elle nous protège et nous permet de

40

porter dans le monde nos valeurs.

Nos institutions, décriées par certains, doivent retrouver aux yeux des Français l'efficacité qui en a garanti la pérennité. Car je crois aux institutions de la V^e République et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'elles fonctionnent selon l'esprit qui les a fait naître. Pour cela, je veillerai à ce que notre pays connaisse un regain de vitalité démocratique. Les citoyens auront voix au chapitre. Ils

45

seront écoutés.

Dans ce combat, j'aurai besoin de chacun. La responsabilité de toutes les élites - politiques, économiques, sociales, religieuses - de tous les corps constitués de la Nation française, sera appelée. Nous ne pouvons plus nous réfugier derrière des usages ou des habitudes parfois hors du temps. Nous devons retrouver le sens profond, la dignité de ce qui aujourd'hui nous rassemble : agir de manière

50

juste et efficace pour notre peuple.

La France n'est forte que si elle est prospère. La France n'est un modèle pour le monde que si elle est exemplaire.

Et c'est là ma seconde exigence.

Parce nous aurons rendu aux Français le goût de l'avenir et la fierté de ce qu'ils sont, le monde entier sera attentif à la parole de la France.

55

Parce que nous aurons su dépasser ensemble nos craintes et nos angoisses, nous donnerons ensemble l'exemple d'un peuple sachant affirmer ses valeurs et ses principes, qui sont ceux de la démocratie et de la République.

Les efforts de mes prédécesseurs en ce sens ont été remarquables et je veux ici les saluer.

60

Je songe au Général de Gaulle, qui œuvra pour redresser la France et lui rendre son rang dans le concert des nations. Je songe à Georges Pompidou, qui fit de notre pays une puissance industrielle majeure. À Valéry Giscard d'Estaing, qui sut faire entrer la France et sa société dans la modernité. À François Mitterrand, qui accompagne la réconciliation du rêve français et du rêve européen. À Jacques Chirac, nous donnant le rang d'une nation sachant dire non aux prétentions des va-t-en-guerre. À

65

Nicolas Sarkozy, ne comptant pas son énergie pour résoudre la crise financière qui avait si violemment frappé le monde. Et je songe bien sûr à François Hollande, faisant œuvre de précurseur avec l'Accord de Paris sur le climat et protégeant les Français dans un monde frappé par le terrorisme.

Leur œuvre, surtout ces dernières décennies, s'est trop souvent vu empêchée sur un climat intérieur délétère, par le découragement de Françaises et de Français s'estimant injustement défavorisés, déclassés, ou oubliés. Ce que la France avait à dire au monde s'est parfois trouvé affaibli par une situation nationale percluse d'inquiétude voire de défiance.

70

Aujourd'hui, Mesdames, Messieurs, le temps est venu pour la France de se hisser à la hauteur du moment. La division et les fractures qui parcourent notre société doivent être surmontées, qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou morales ; car le monde attend de nous que nous soyons forts, solides et clairvoyants.

75

La mission de la France dans le monde est éminente. Nous prendrons toutes nos responsabilités pour apporter chaque fois que cela sera nécessaire une réponse pertinente aux grandes crises contemporaines. Qu'il s'agisse de la crise migratoire, du défi climatique, des dérives autoritaires, des excès du capitalisme mondial, et bien sûr du terrorisme ; plus rien désormais ne frappe les uns en épargnant les autres. Nous sommes tous interdépendants. Nous sommes tous voisins.

80

La France veillera toujours à être aux côtés de la liberté, des droits de l'Homme, mais toujours pour construire la paix dans la durée.

85

Nous avons un rôle immense : corriger les excès du cours du monde, et veiller à la défense de la liberté. C'est là notre vocation. Pour ce faire, nous aurons besoin d'une Europe plus efficace, plus démocratique, plus politique, car elle est l'instrument de notre puissance et de notre souveraineté. J'y œuvrerai.

90

La géographie s'est singulièrement rétrécie. Mais le temps s'est accéléré. Nous vivons une période qui décidera du destin de la France pour les décennies qui viennent. Nous ne nous battons pas seulement pour cette génération, mais pour les générations à venir. C'est à nous, tous, qu'il appartient, ici et maintenant, de décider du monde dans lequel ces générations vivront. Telle est peut-être notre plus grande responsabilité.

Nous avons à construire le monde que notre jeunesse mérite.

95

Je sais que les Françaises et les Français, en cette heure, attendent beaucoup de moi. Ils ont raison car le mandat qu'ils me confient leur donne sur moi le droit d'une exigence absolue. J'en suis pleinement conscient.

Rien ne sera concédé à la facilité ni au compromis. Rien n'affaiblira ma détermination. Rien ne me fera renoncer à défendre en tout temps et en tout lieu les intérêts supérieurs de la France.

J'aurai, dans le même temps, la volonté constante de réconcilier et rassembler l'ensemble des Français.

100

La confiance que les Françaises et les Français m'ont témoignée m'emplit d'une immense énergie. La certitude intime que nous pouvons ensemble écrire une des plus belles pages de notre Histoire portera mon action.

105

Dans ces instants où tout peut basculer, le peuple français a toujours su trouver l'énergie, le discernement, l'esprit de concorde pour construire le changement profond. Nous en sommes là. C'est pour cette mission qu'humblement je servirai notre peuple.

Je sais pouvoir compter sur tous nos compatriotes pour mener à bien la tâche considérable et exaltante qui nous attend.

En ce qui me concerne, dès ce soir, je serai au travail.

Vive la République. Vive la France.⁷³

⁷³ La vidéo de la prestation du Président Emmanuel Macron : https://www.youtube.com/watch?v=pBtFF_d8lzl